





SOMMAIRE

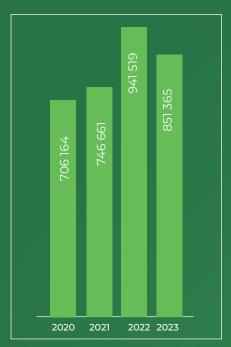
Les chiffres clés	Pg 04
Mot du président du conseil d'administration	Pg 08-11
CHAPITRE 1 GOUVERNANCE	
Conseil d'administration	Pg 16
Comité de direction	Pg 17
Départements représentés au comité de direction	Pg 21
Gouvernement d'entreprise	Pg 22
Mécanisme de gouvernance	
Charte du contrôle interne et de l'audit	_
Éthique et la déontologie	
Chartes, Politiques et procédures	
Charte du comité RSE	9
Actions RSE 2023	Pg 38-42
CHAPITRE 2 RAPPORT FINANCIER	
Bilans	Da 52 52
Compte de résultat	•
Annexes	•
Allicaco	g 55 67
CHAPITRE 3 RESEAUX ORABANK	
Liste des correspondants bancaires	Pg 72-73
Réseaux des filiales	
Réseaux des agences	Pg 76-77

LES CHIFFRES CLÉS

(Millions de FCFA)

Situations aux 31 décembre	2019	2020	2021	2022	2023
TOTAL DU BILAN	629 973	706 164	746 661	941 519	851 365
Capitaux propres et RA	41 963	42 792	53 683	59 812	62 473
Dépôts	398 975	414 231	477 196	558 897	617 532
Crédits	344 305	362 206	381 065	470 258	435 576
PRODUIT NET BANCAIRE	37 096	34 697	35 883	38 046	41 144
Charges générales d'exploitation	20 128	18 006	19 554	22 262	23 277
Dotations aux amortissements et provisions	1 961	1 807	2 201	2 864	3 162
RÉSULTAT NET	10 253	3 334	10 891	9 135	4 665
Coefficient d'exploitation (C.I.R.)	59,5%	57,1%	60,6%	66,00%	64,30%
• Ratio de rentabilité financière (R.O.E.)	23,60%	8,03%	20,3%	15,40%	7,80%
• Ratio de rendement (R.O.A.)	1,60%	0,47%	1,5%	1,00%	0,50%
• Ratio de solvabilité (R.O.S.)	10,53%	11,11%	1,50%	13,37%	14,16%
Cours indicatifs de change					
XOF/USD aux 31/12	585	533	576	615,06	592,23
Cours indicatifs de change XOF/EURO aux 31/12	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957

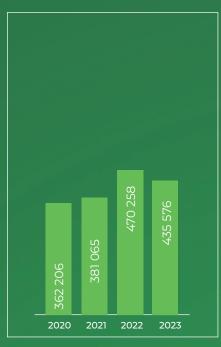
EVOLUTION DES AGREGATS FINANCIERS



Total du Bilan



Dépôts



Crédits



Capitaux propres et RA inclus emprunts subordonnés



Produit net bancaire



Résultat net

NOTRE HISTOIRE

En décembre, inauguration de la salle des marchés

2017

2018

2018

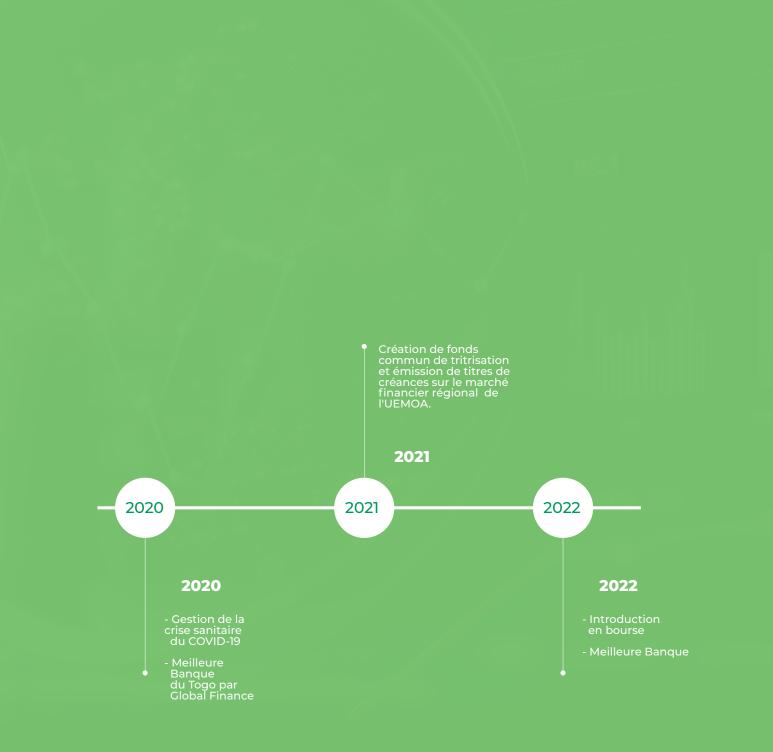
Prix de la meilleure Banque «The Banker» du Togo pour la 2éme année consécutive

2019

2019

Emission des actions ORAGROUP sur le marché financier de l'UEMOA en vue d'une introduction à la BRVM

2018





MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux dispositions légales et au nom du conseil d'administration (CA), nous présentons le rapport de gestion de votre banque et soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.



Ce rapport est structuré en trois (03) parties comme ci-après :

- Situation de la banque durant l'exercice 2023 ;
- Évènements importants survenus après la clôture de l'exercice;
- Évolutions et perspectives ;
- Plan de financement.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

La croissance de l'économie mondiale a été affectée par des incertitudes géopolitiques et des politiques monétaires restrictives visant à contenir l'inflation. Selon le Fond Monétaire International (FMI), la croissance économique globale devrait ralentir, passant de 3,5% en 2022 à 3,1% en 2023.

Pour la zone UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), selon la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), le taux de croissance du PIB devrait ressortir à 5,7% en 2023 contre une croissance de 5,9% en 2022, impulsée par la hausse de la demande intérieure. Cependant, cette croissance a été affaiblie par la difficile conjoncture économique internationale, la situation socio-politique et sécuritaire, ainsi que l'inflation. Pour maitriser l'inflation, le Comité de Politique Monétaire de la

BCEAO a augmenté ses taux directeurs de 75 points de base au cours de l'exercice.

Au Togo, selon le Conseil National du Crédit lors de sa réunion du 14 décembre 2023, les indicateurs de conjoncture économique laissent entrevoir une croissance de 6,6% en 2023 après un taux de 5,8% enregistré en 2022. En effet, malgré les incertitudes qui pèsent sur la situation économique mondiale et sous-régionale, certaines branches du secteur tertiaire, notamment celles dédiées au trafic portuaire de marchandises et du fret aérien, affichent une plus forte résilience.

Ainsi, selon les données de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Togo (APBÉF - TOGO), le marché bancaire cumule un total bilan de 4 489 milliards au 31 décembre 2023, enregistrant une légère baisse de 0,4% par rapport à 2022.

ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2023, le capital social de la banque s'élève à 10,019 milliards de FCFA, dont 96,89% des actions sont détenues par des personnes morales et 3,11% par des personnes physiques. La structure de l'actionnariat est restée inchangée par rapport à l'année précédente.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

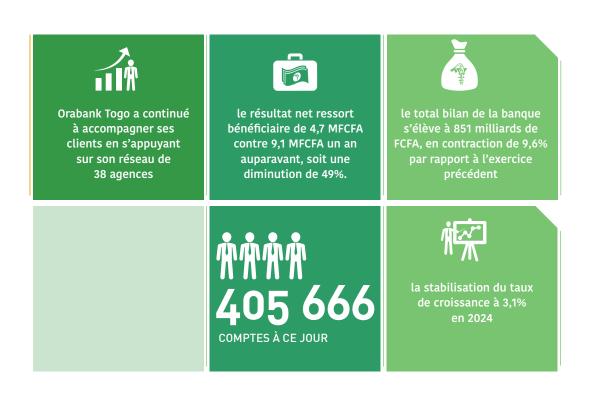
Au 31 décembre 2023, le Conseil d'Administration (CA), bénéficiant de la délégation de pouvoir de l'assemblée générale (AG), pour administrer la banque est composé de douze (12) administrateurs non-exécutifs dont quatre (04) indépendants conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire n°01-2017/CB/C. La composition du conseil d'administration pour l'exercice 2023 n'a pas été modifiée.

ORGANE EXÉCUTIF

La direction générale de la banque est dirigée par Monsieur Guy-Martial AWONA en tant que du Directeur Général et Monsieur Stephane BATE en tant que Directeur Général Adjoint.

PERSONNEL

Au 31 décembre, le nombre total de collaborateurs tous statuts confondus en poste dans la banque de 496, soit une augmentation de 6,2% par rapport à 2022. Cette augmentation a été mise en œuvre pour soutenir les efforts d'adaptation de la banque aux exigences réglementaires et technologiques, ainsi qu'aux évolutions de l'organisation interne de certaines fonctions.



INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Au 31 décembre 2023, avec un portefeuille clientèle de 405 666 comptes en progression de 11% par rapport à 2022, Orabank Togo a continué à accompagner ses clients en s'appuyant sur son réseau de 38 agences, 99 distributeurs automatiques de billets (DAB), 632 terminaux de paiement électronique (TPE) et sur un ensemble de dispositif omnicanal innovant (internet, mobile, et plateformes de services).

En effet, en tant qu'acteur majeur aux côtés d'autres banques commerciales, Orabank Togo enregistre un total bilan de 851 milliards de FCFA, en contraction de 9,6% par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une baisse des ressources de trésorerie. Cependant, les dépôts de la clientèle ont connu une hausse de 10,5% pour atteindre 617,5 milliards de FCFA la fin de l'année, soutenus par la croissance enregistrée sur les dépôts à vue. Les encours nets de crédits à la clientèle se chiffrent à 435,6 milliards de FCFA, en régression de 7,4% par rapport à fin décembre 2022, en accord avec sa stratégie de renforcer la qualité de son portefeuille et d'assurer une gestion efficace des risques.

SITUATION FINANCIÈRE

Le produit net bancaire (PNB) de l'exercice progressent de 8% à 41,1 milliards de FCFA par rapport à l'exercice 2022, principalement grâce à une augmentation de 22% des commissions.

Cependant, les charges d'exploitation et amortissements ont augmenté de 5% en raison des dépenses engagées pour favoriser le développement de l'activité.

Le coût net du risque s'établit à -9,2 milliards de FCFA, en raison du niveau élevé des dotations aux provisions constituées par rapport à l'année précédente.

Ainsi, le résultat net ressort bénéficiaire de 4,7 milliards de FCFA contre 9,1 milliards de FCFA un an auparavant, soit une diminution de 49%.

LES FAITS MARQUANTS

L'évènement marquant de l'activité de la banque cette année 2023, a été la fermeture de deux agences de son

réseau, à savoir l'agence Kara entreprises et l'agence Port entreprises.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement notoire ou d'importance capitale n'est à signaler.

ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

Selon, les projections du FMI, l'économie mondiale devrait bénéficier d'une évolution favorable grâce à une reprise progressive de l'activité économique couplée aux politiques monétaires en vigueur. Cette tendance devrait de stabiliser le taux de croissance à 3.1% en 2024.

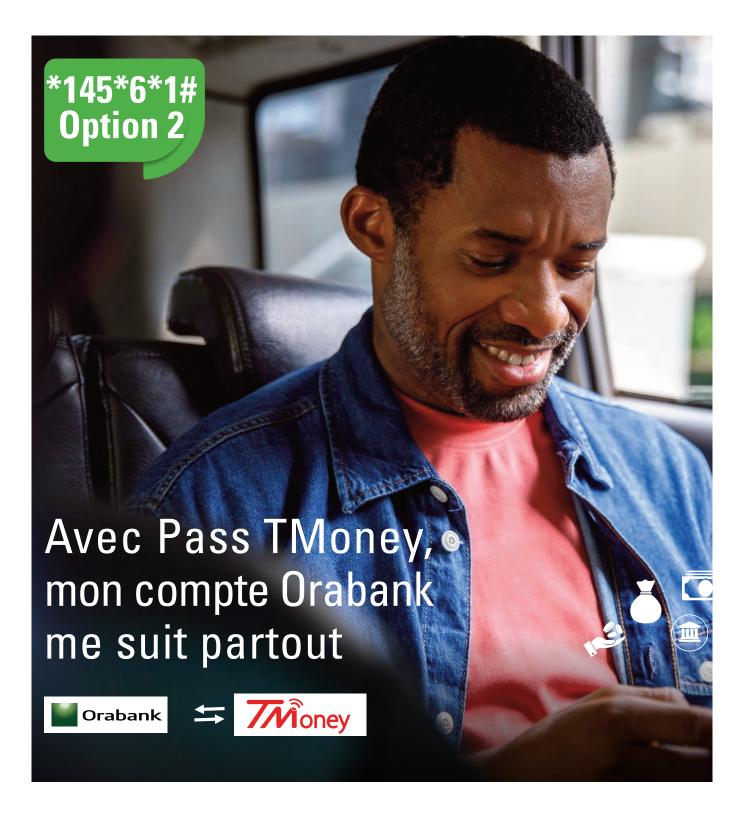
Au Togo, les perspectives économiques laissent entrevoir une évolution favorable grâce aux initiatives stratégiques de la feuille de route gouvernementale 2025 qui devraient renforcer la croissance économique.

Dans ce contexte, la banque devra renforcer sa dynamique commerciale et numérique afin d'optimiser la qualité de ses services dans le but de renforcer durablement sa croissance.

Ainsi, pour l'exercice 2024, des mesures concrètes seront mises en œuvre pour renforcer le contrôle des risques et améliorer la qualité du portefeuille de crédits, maîtriser les coûts d'exploitation et renforcer les actions de recouvrement des créances compromises.

PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement de l'exercice en cours vise principalement à renforcer et diversifier la base de dépôts de la clientèle afin de financer les nouveaux projets de développement, tout en augmentant son pouvoir d'attractivité et en consolidant sa gestion de liquidité.



Associez votre compte Orabank à votre compte TMoney c'est vous offrir plus de possibilités comme transférer de l'argent de votre compte bancaire vers votre compte TMoney ou celui d'un autre et vice versa et payer vos factures. Le MBanking d'Orabank c'est un accès à vos comptes 24h/24 et 7j/7 en toute sécurité.















99 GAB

Les dépôts du marché bancaire ont augmenté de 18% pour s'établir à 3 108 milliards de FCFA



- Souscriptions
 à la Carte Visa
 KEAZ
- WhatsappBanking

Produit net bancaire

41,1

MDS

Au 31 décembre 2023, le capital social de la banque s'élève à **10,019 milliards de FCFA**



le résultat net ressort bénéficiaire de **4,7 MFCFA** contre **9,1 MFCFA** un an auparavant, soit un recul de **16%**.



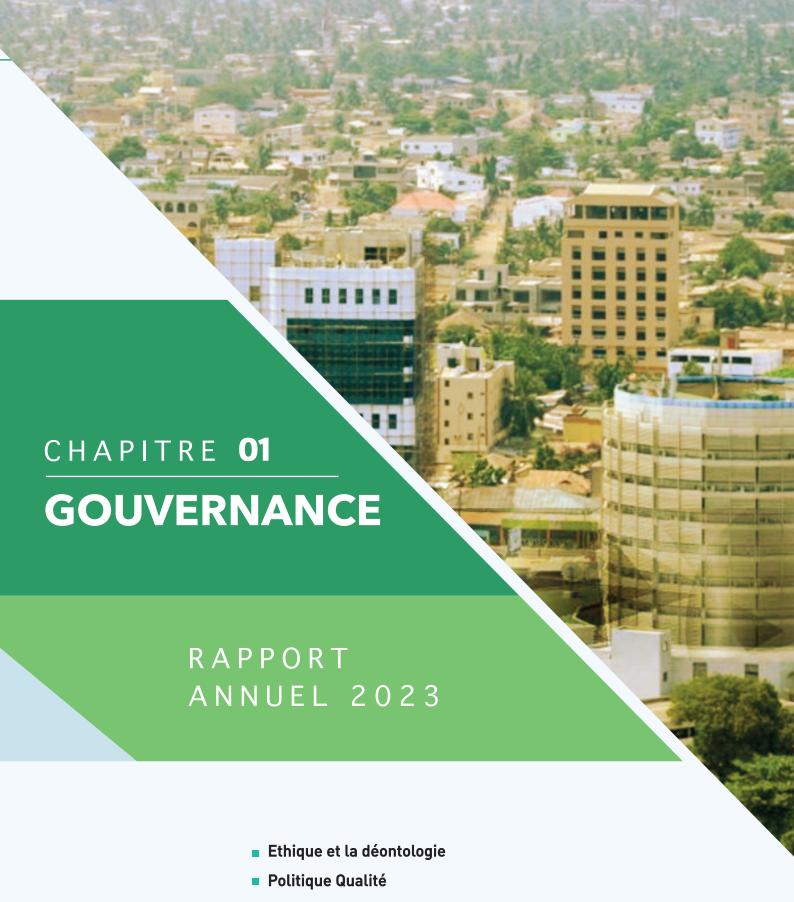
Le taux de croissance devrait ressortir à **5,7**% en 2023.



comptes en progression de 11%



- Conseil d'administration
- Comité de direction
- Départements représentés au comité de direction
- Organigramme de la banque
- Gouvernement d'entreprise
- Mécanisme de gouvernance
- Charte du contrôle interne et de l'audit



- Politiques, procédures et chartes
- Charte du comité RSE
- Actions RSE 2022
- Qualité de service



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs	Rep. personnes morales	Qualité
ORAGROUP SA	Ferdinand NGON	Non Exécutif / Non indépendant
ETAT DU TOGO	Edo Kodjo Maurille AGBOBLI	Non Exécutif / Non indépendant
CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE	Mr Piyabalo N'DJELLE-ABBY	Non Exécutif / Non indépendant
Palouki MASSINA		Non Exécutif / Non indépendant
Didier ACOUETEY		Non Exécutif / Indépendant
Brice LODUGNON		Non Exécutif / Non indépendant
William Sopgwui NKONTCHOU		Non Exécutif / Non indépendant
Assiongbon D. EKUE		Non Exécutif / Indépendant
Cheick Tidiane N'diaye		Non Exécutif / Non indépendant
Mamadou KANE		Non Exécutif / Non indépendant
Marie DIONGOYE KONATE		Non Exécutif / Indépendant
Diane LAWSON		Non Exécutif / Indépendant

COMITE DE DIRECTION



AWONA Guy-MartialDirecteur Général





BATE StéphaneDirecteur Général
Adjoint





DE SOUZA RaoulDirecteur Juridique





AMADOU Mohama Aminou Directeur de l'Administration et Finance





LANGUEH KINIFFO Faith Directrice de la Clientèle des Particuliers et des Professionnels





KOMLAN-AKUE Estelle Directrice de la Clientèle Entreprise





TCHAMDJA Eyadassa Directeur de la Clientèle Institutionnelle





KOUAKOU Gaisy FabriceDirecteur
de la Trésorerie



COMITE DE DIRECTION



DOUMBOUYA Béla MamadouDirecteur des Risques





SOGNIGBE Clément Herbert Directeur du Crédit





DICK AbaloDirecteur du recouvrement





KPIZING Hodabalu PadaaDirecteur des
Opérations





ADJAHO Ognadou EvaristeDirecteur du Capital
Humain





Macky Ibrahim Kalil Directeur de la Banque Digitale





MEDEHOUEGNON Gilles Armel Directeur de l'Audit Interne





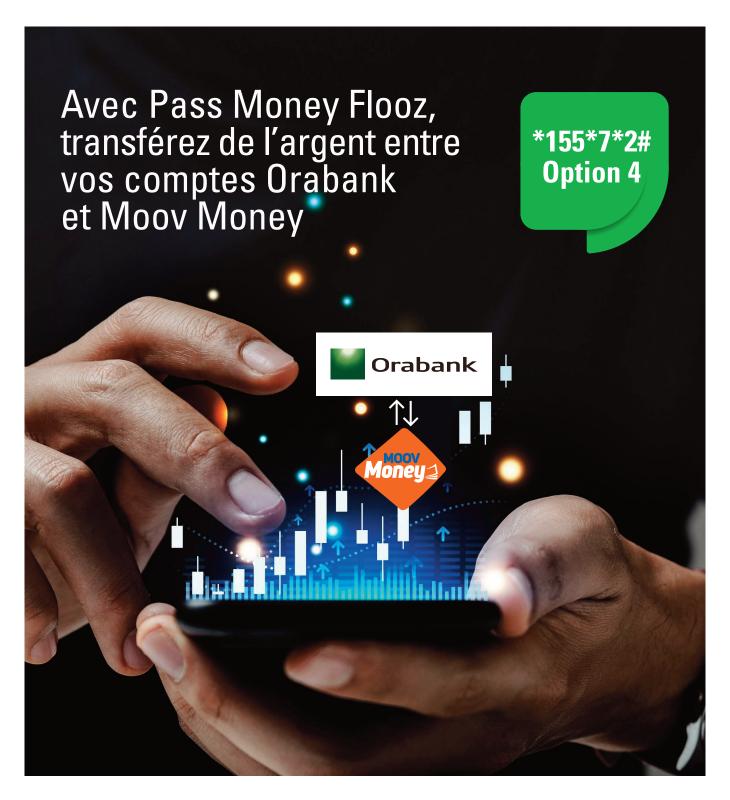
BROOHM Afutu Directeur de la Conformité





TAKOUGNADJI HuguesDirecteur
du Système
Informatique





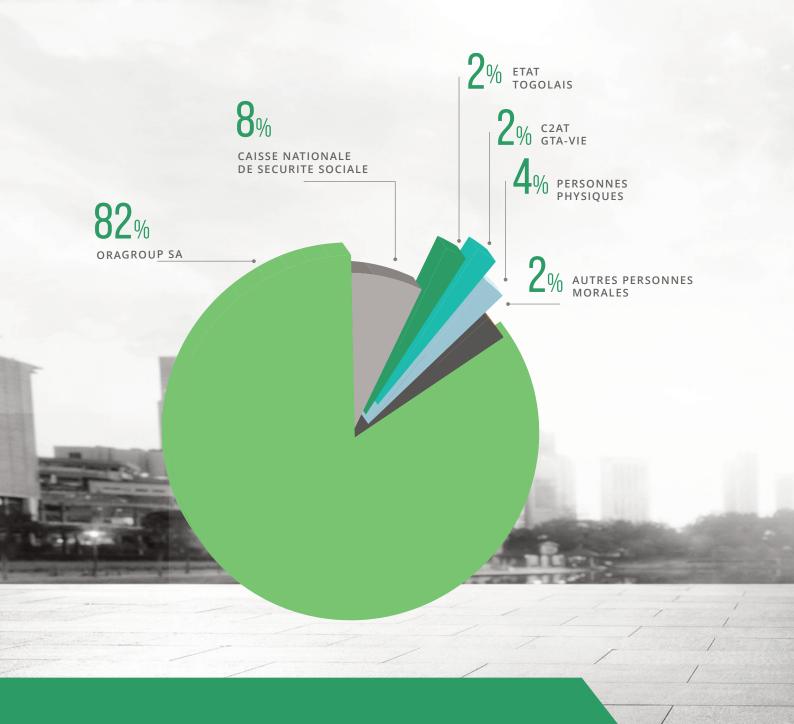
Associez votre compte Orabank à votre compte Moov Money pour faire vos opérations de transferts, de consultation de solde et mini relevé, simplement par messagerie instantanée.







STRUCTURE DU CAPITAL D'ORABANK TOGO



Au 31 décembre 2023, le capital social de la banque s'élève à 10,019 milliards de FCFA, dont 96,89% des actions sont détenues par des personnes morales et 3,11% par des personnes physiques. La structure de l'actionnariat est restée inchangée par rapport à l'année précédente.

DEPARTEMENTS REPRESENTES AU COMITE DE DIRECTION

Direction Clientèle Entreprises

Organise et coordonne les activités commerciales à l'endroit de la clientèle « grande entreprise PME/PMI » afin de garantir la satisfaction des clients, de développer le portefeuille de la banque et contribuer à la rentabilité de ses activités.

Direction des Risques

Identifie, mesure et surveille les risques encourus par la banque dans toutes ses composantes.

Direction des crédits

Identifie, mesure et surveille le risque de crédit encouru par la banque dans le cadre de la première ligne de défense.

Direction Administration et Finances

Assure et coordonne toutes les activités financières de l'établissement (finance, comptabilité, contrôle de gestion...) ainsi que les services généraux dans le respect des réglémentations légales et fiscales.

Direction Audit Interne

Veille à l'efficacité du fonctionnement du système de contrôle interne à travers notamment la conformité en permanence de la banque aux normes légales et réglémentaires en vigueur, le respect des limites fixées par les organes délibérant et exécutif ainsi que la qualité de l'information comptable et financière.

Direction des Systèmes d'Information

Anime, gère l'équipe et coordonne les projets et activités d'infrastructure technique. Contrôle l'exploitation des applications de la filiale, la gestion de l'infrastructure technique de la filiale (serveurs, PCs, réseaux, téléphonie...) et le support aux utilisateurs.

Direction de la Clientèle Particuliers et Professionnels

Developpe, organise et coordonne les activités commerciales et opérationnelles (Particuliers et Professionnels). Elle gère et supervise l'ensemble du Réseau d'Agences. Anime et manage l'équipe des chefs d'agences répartis en cinq (05) zones.

Direction du Capital Humain

Assure toutes les activités de gestion des Resssources Humaines en veillant au respect des lois, règles et procédures en vigueur. Anticipe les évolutions organisationnelles et humaines des différents services de la banque. Garantit la bonne circulation de l'information ainsi qu'un bon climat social avec les représentants du personnel.

Direction des Opérations

Veille à la bonne application de l'ensemble des procédures liées aux opérations de la clientèle à travers le respect des normes légales et réglémentaires en vigueur.

Direction Juridique

Assure toutes les activités juridiques conformité et contentieux de la banque ainsi que le conseil fiscal, Conformité et RSE.

Direction Banque Digitale

Assure la mise en œuvre et la gestion des projets en matière de Digital Financial Services (DFS) pour la satisfaction des besoins de la clientèle et à l'atteinte des objectifs fixés. Met en œuvre les mesures appropriées pour offrir à la banque, un avantage concurrentiel en matière de produits et services digitaux.

Direction Clientèle Institutionnelle

Organise et coordonne les activités commerciales à l'endroit de la clientèle « Institutionnelle » afin de garantir la satisfaction des clients, de développer le portefeuille de la banque et contribuer à la rentabilité de ses activités.

Direction de la Trésorerie et salle de marché

Assure la gestion de la liquidité, des risques de marché, de change et optimise la rentabilité de la banque afin de contribuer à l'atteinte des objectifs.

Direction du Recouvrement

Asssure les fonctions relatives au recouvrement des créances impayées et douteuses.

Direction de la Conformité

Assure, à postériori, la bonne exécution des autocontrôles et des contrôles hiérarchiques effectués par les opérationnels. Elle veille de façon continue à la régularité, la sécurité et la validation des opérations dans tous les domaines d'activités de la banque.

Département Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance

Le contrôle de gestion, Département rattaché à la direction générale a pour objectif principal le pilotage économique et financier de l'activité; il doit mesurer la consommation de ressources de chaque unité et comparer les résultats atteints (et les ressources consommées) aux objectifs fixés.



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Les rôles / attributions et le fonctionnement du conseil d'administration du groupe orabank sont déclinés et organisés autour de deux normes essentielles que sont la charte de gouvernance du groupe et le règlement intérieur du conseil d'administration. Le Réglement intérieur détermine également la composition du Conseil et la procédure de nomination des Administrateurs.

Il organise la présidence et le secrétariat du Conseil, la durée et la rémunération des Administrateurs et définit le cadre de l'évaluation et de la formation des Administrateurs.

LES COMPETENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité du Groupe et veille à leur mise en oeuvre par la Direction Générale. Cette mission générale est déclinée en ces termes par la Charte de gouvernance de notre groupe bancaire : Le Conseil d'Administration définit les grandes orientations stratégiques, le degré d'acceptation du risque et la politique générale en matière de risques. A ce titre, il doit approuver les objectifs et les politiques proposés par la Direction Générale et en superviser la mise en oeuvre. Le Conseil d'Administration doit s'assurer en particulier que les objectifs définis par la Direction Générale ne sont pas disproportionnés par rapport aux moyens techniques, humains et financiers de la Société et des Banques et que les risques associés sont bien mesurés et maîtrisés.

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort devant les Actionnaires et les autorités de régulation et de tutelle de la solidité financière de la société et des banques, de son organisation, de sa maîtrise des risques, de son contrôle Interne, de son système de gouvernement d'entreprise et du respect des lois et règlements en vigueur. Il se saisit, dans la limite de l'objet social, de toute question intéressant

la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et au Directeur Général.

Le Réglement Intérieur édicte que dans l'exécution de ses missions, le Conseil doit toujours agir dans l'intérêt supérieur de la Société, conformément (i) aux exigences légales et réglementaire et (ii) à sa responsabilité à l'égard des Actionnaires, des régulateurs et de toutes les autres parties prenantes.

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est régi par un Règlement Intérieur qui détermine les modalités de convocation des réunions, d'accès à l'information et des prises de décisions par l'instance collégiale qu'est le Conseil d'Administration.

Le Règlement intérieur détermine également la composition du Conseil et la procédure de nomination des Administrateurs. Il organise la présidence et le secrétariat du Conseil, la durée et la rémunération des Administrateurs et définit le cadre de l'évaluation et de la formation des Administrateurs.

MECANISME DE GOUVERNANCE DES RISQUES DE LA BANQUE AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

MECANISME DE GOUVERNANCE DES RISQUES DE LA BANOUE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

La politique générale de la gestion des risques au sein du Groupe Orabank est établie sur la base des circulaires et instructions des régulateurs.

Conformément aux responsabilités générales de la maison-mère, le Conseil d'Administration doit être attentif aux risques et aux problèmes significatifs qui pourraient affecter l'établissement dans son ensemble ainsi que ses filiales. Il est également tenu de s'assurer de la mise en place de systèmes visant, d'une part, à faciliter l'échange d'informations entre les entités du groupe, et d'autre part, à gérer les risques de chaque filiale ainsi que ceux du groupe dans son ensemble (article 53, Titre V, CIRCULAIRE N°01-2017/CB/C RELATIVE A LA GOUVERNANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES COMPAGNIES FINANCIERES DE L'UMOA).

Au sein du Groupe Orabank, la gestion des risques est un élément primordial dans l'atteinte des objectifs. Une bonne compréhension et une totale adhésion à la culture de gestion des risques à l'échelle du Groupe est une activité permanente.

Au sein de Orabank TOGO, filiale du Groupe Orabank, chaque activité a un type et degré de risque associé. Aussi, pour chaque produit et service offert, le dispositif de gestion des risques doit-il être basé sur des stratégies, politiques et procédures bien documentées qui permettent d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de suivre, de déclarer et de contrôler ou d'atténuer l'ensemble des risques significatifs.

Ainsi, Orabank TOGO, est doté d'un Manuel de Politique Général de Gestion des Risques qui décrit comment sont gérés les risques tels que les risques de crédit, les risques opérationnels, les risques de marché, le risque stratégique, les risques sociaux et environnementaux...

POSITIONNEMENT DE LA FONCTION DE GESTION DES RISQUES

La fonction gestion des risques supervise les risques pris sur l'ensemble des activités de la filiale. En effet, conformément à sa taille, sa complexité, sa structure et son profil de risque, Orabank TOGO dispose des fonctions de contrôle en matière d'audit interne, de gestion des risques et de conformité.

Chacune des fonctions de contrôles, placée sous l'autorité du Directeur Général et fonctionnellement de l'organe délibérant, doit notamment :

- Etre dotée de ressources humaines compétentes et quantitativement suffisantes pour mener à bien sa mission;
- Maintenir à jour les connaissances acquises et assurer une formation continue et actualisée à chacun des membres du personnel qui lui sont affectés :
- Etre indépendante et permanente ;
- Disposer de la notoriété et de l'autorité suffisantes pour que les responsables s'acquittent de leurs devoirs;
- Détecter et gérer les conflits d'intérêts apparents et potentiels;
- Communiquer aux organes de gouvernance des informations exactes, à jour et intelligibles pour leur permettre de prendre des décisions éclairées.

MISSION AU SEIN DU GROUPE ORABANK

Mettre en place un solide système de Gestion des Risques qui permet de soutenir de manière continue la croissance de la banque (développement continu de produits et services à la clientèle, retour sur investissement consistant pour les actionnaires avec un risque minime, sauvegarde durable des actifs) dans ses activités au quotidien.

OBJECTIFS STRATEGIQUES DE LA GESTION DES RISQUES

- Promouvoir une culture solide de gestion du risque qui s'assure que chaque membre du personnel soit régulièrement informé et totalement impliqué dans le processus de gestion du risque à tous les niveaux;
- Maintenir un système adéquat de balance entre l'opérationnel et le contrôle en faisant une ségrégation claire entre prise de risque et fonction de contrôle du risque;
- Instaurer à tout instant les meilleures pratiques en matière de gestion des Risques telles que requises par les normes internationales, les instances de régulation, les directives de Bâle;
- S'assurer que tous nos reportings et systèmes d'information servent réellement d'aide à la prise de décision :
- Développer une structure solide de gestion de risque de crédit devant servir de support à l'activité de crédit pour les PME/PMI;
- Inculquer une solide culture de crédit et de respect des procédures à tous les acteurs intervenant dans le processus de crédit.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DES RISQUES

• Intégrité et professionnalisme : Tout employé de Orabank TOGO plus particulièrement celui qui est impliqué dans la production de crédit, doit faire preuve d'intégrité et de professionnalisme à tout moment. Il doit faire preuve d'honnêteté dans toutes ses décisions et ses actions, prendre des décisions qui reflètent les normes d'éthique de la profession.

Les actions de nature à compromettre l'intégrité ou induire une perte pour la banque sont proscrites ;

• Conflit d'intérêt : Le personnel du Groupe Orabank ne doit s'adonner à des activités ayant un conflit d'intérêt. En effet, l'organe délibérant doit s'assurer que l'organe exécutif élabore et met en place une politique ainsi que des procédures visant à détecter les conflits d'intérêts apparents et potentiels et, lorsqu'ils ne peuvent être prévenus, à les gérer de manière appropriée. Il doit également se doter d'un processus de contrôle de la conformité avec cette politique.

Cette politique, applicable à tout membre du personnel ainsi qu'aux membres des organes exécutif et délibérant, doit notamment prévoir :

- L'obligation de maintenir en toute circonstance une indépendance d'analyse, de jugement et de décision ;
- D'éviter de se trouver, de façon directe ou indirecte, dans une situation pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts apparent ou potentiel;
- Obligations de diligence et de loyauté: Les membres des organes de gouvernance ainsi que le personnel sous leur autorité ont une obligation de diligence et une obligation de loyauté envers l'établissement, les déposants, les actionnaires, les investisseurs et les autres parties prenantes.

Les administrateurs nommés par des actionnaires d'influence dominante doivent conserver leur impartialité et exercer intégralement leurs obligations de diligence et de loyauté vis-à-vis de l'établissement.

EXIGENCE MINIMALE POUR LA GESTION DES RISQUES

Orabank TOGO, comme les autres entités du groupe Orabank est guidée par la volonté d'atteindre et d'implémenter les meilleures pratiques en matière de gestion des risques conformément aux pratiques internationales et aux dispositions des régulateurs.

Aussi, le dispositif de gestion des risques doit-il être basé sur des stratégies, politiques et procédures bien documentées qui permettent d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de suivre, de déclarer et de contrôler ou d'atténuer l'ensemble des risques significatifs. Les stratégies, politiques et procédures doivent être dynamiques, de manière à refléter l'évolution du degré d'appétence au risque de l'établissement, son profil de risque ainsi que les conditions de marché et l'environnement macroéconomique.

BASES DE LA GESTION DES RISQUES AU SEIN DU GROUPE ORABANK

- Engagement fort et mesurable du Conseil d'Administration et de l'organe exécutif ;
- Centralisation de la fonction de la gestion des risques ;
- Gestion des portefeuilles avec contrôle des limites;
- Positionnement de la fonction gestion des risques qui est totalement indépendante des fonctions opérationnelles;
- Existence de politiques et de procédures.

DISPOSITIF DE GOUVERNANCE DE LA GESTION DES RISQUES

Le dispositif de gouvernance de la fonction de gestion des risques au sein du Groupe Orabank assure une participation effective du Conseil d'Administration et de l'organe exécutif à travers la supervision des fonctions ainsi que de l'existence d'un réel environnement de gestion des risques.

Conformément au dispositif (CIRCULAIRE N°04-2017/CB/C) relatif à la gestion des risques dans les établissements de crédit et les compagnies financières, les organes de gouvernance de Orabank TOGO doivent notamment :

- Veiller à ce que le Groupe Orabank soit doté d'un dispositif de gestion des risques conforme aux dispositions du régulateur;
- Mettre en place une fonction gestion des risques couvrant tous les risques significatifs, à l'échelle du Groupe et disposant d'attributions distinctes de celles des unités opérationnelles;
- Préserver l'existence d'une fonction gestion des risques indépendante et dotée des ressources nécessaires ainsi que d'une autorité suffisante pour mener à bien ses missions;
- Exercer pleinement les responsabilités qui leur sont dévolues en matière de risque.

Au sein du Groupe Orabank, le Conseil d'Administration exerce la supervision de la gestion des risques à travers leurs comités spécialisés que sont le comité des risques et le comité d'audit. (cf. Figure 1)

Le comité des risques est chargé d'assister l'organe délibérant dans sa mission de surveillance de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques. Le comité d'audit est chargé d'assister l'organe délibérant dans les domaines de l'information financière, du contrôle interne, y compris l'audit interne.

La structure de la gestion des risques au sein du Groupe Orabank comprend un ensemble de politiques, de normes, de procédures et de processus conçus afin d'identifier, de mesurer, de monitorer et de reporter l'exposition à tous les risques de manière effective au sein du Groupe.

La Gestion des Risques à travers le Comité de Direction, le Comité de crédit, le Comité de Gestion Actif-Passif, le Comité des Risques Opérationnels, le Comité de Suivi des Portefeuilles, le Comité RSE, le Comité Produits Nouveaux, les Comités du dispositif de Recouvrement assurent à tous les niveaux une implémentation effective des directives et décisions du Conseil d'Administration

1- LE COMITE DES RISQUES (CORISQ)

Missions et attributions

Le comité des risques est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans sa mission de surveillance de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques.

Le comité des risques :

- s'assure de la mise en place, d'un dispositif de gestion intégrée des risques conforme aux exigences énoncées réglementaires du périmètre de présence de l'établissement;
- A une bonne connaissance de la nature et de l'ampleur des risques encourus, les interrelations qui existent entre ces différents risques ainsi que les niveaux de fonds propres et de liquidité requis pour couvrir ces expositions;
- Participe à l'élaboration des stratégies de gestion des risques et procède annuellement à leur examen, à la fois sur une base agrégée, et par type de risques;
- Soumet au Conseil d'Administration, pour approbation, des propositions relatives au degré d'appétence pour le risque actuel et futur à l'échelle du Groupe ainsi que les limites en matière, notamment, d'octroi de crédits, d'investissements et de concentration;
- Révise au moins une fois par an, les politiques et procédures de risques au regard des évolutions enregistrées dans ses activités et s'assure qu'elles sont adaptées aux stratégies et au degré d'appétence pour le risque approuvés par le Conseil d'Administration:
- Veille à ce que l'organe exécutif mette en place des procédures visant à promouvoir la mise en œuvre effective des stratégies et politiques par les

différentes entités du Groupe;

- Veille à ce que l'organe exécutif prenne les mesures nécessaires pour contrôler et maîtriser tous les risques significatifs conformément aux stratégies et degré d'appétence pour le risque qui ont été approuvés;
- S'assure de la mise en place d'une saine culture de la gestion des risques à l'échelle du Groupe ;
- Exige de l'organe exécutif un rapport, au moins semestriel, sur les risques significatifs auxquels l'établissement est exposé, l'état actuel de la culture du risque, le degré d'utilisation de l'appétence pour le risque, à savoir la gestion des limites de risque, les dépassements de ces limites et les mesures d'atténuation mises en place.

Composition et fonctionnement

Le Comité des Risques est constitué d'au moins trois Administrateurs, désignés par le Conseil d'administration, parmi les Administrateurs non exécutifs, dont la majorité doit avoir la qualité d'Administrateur indépendant. Ils sont nommés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Président du Conseil d'Administration.

2- LE COMITE DE CREDIT

Le Comité de Second Niveau est l'instance de décision mandatée par le Conseil d'Administration de chaque filiale pour approuver les dossiers de crédit dans la limite des pouvoirs qui lui sont attribués.

Au sein des entités, le Comité de Premier Niveau est l'instance de décision au sein de la Filiale mandatée par le Conseil d'Administration pour approuver les dossiers de crédit dans la limite des pouvoirs déléqués.

3- LE COMITE DE GESTION ACTIF-PASSIF (ALCO)

Le Comité de Gestion Actif et Passif (ALCO) est un comité responsable de la gestion du bilan et de la liquidité globale.

Il doit gérer le bilan de la Banque conformément aux exigences réglementaires et aux politiques de la Banque. Le Comité doit également examiner toutes les demandes d'investissements en y apportant ses conseils et gérer le risque de marché.

4- LE COMITE DES RISQUES OPERATIONNELS (CORISQOP)

La mission principale du Comité des Risques Opérationnels est « de veiller à la bonne application du dispositif de gestion des risques opérationnels d'Orabank et de remonter les états de suivi de ces risques ainsi que des incidents majeurs au Comité des Risques (CORISQ) ».

Le Comité des risques opérationnels reporte directement au Comité des Risques qui est rattaché au Conseil d'Administration.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA GESTION DES RISQUES

La structure organisationnelle de la Gestion des risques du Groupe Orabank est organisée autour de trois principaux piliers :

- Gouvernance
- Gestion
- Contrôle

Cette structure permet ainsi:

- une supervision par le Conseil d'Administration et l'Organe Exécutif;
- l'existence de fonctions indépendantes de gestion des risques assurant une séparation; entre les unités opérationnelles et les fonctions de contrôle;
- l'existence d'unités indépendantes de contrôle. La Direction des Risques est responsable de l'identification, de la gestion et du maintien de la qualité des portefeuilles de risques. L'organigramme se présente selon la figure ci après. (cf. Figure 2)

1- GESTION DES RISQUES DE CREDIT

Le risque de crédit survient aussi bien dans les activités d'octroi de crédit que des activités de marché (Trading).

Le risque de crédit, ou de contrepartie, est le risque de perte sur une créance ou plus généralement celui d'un tiers qui ne paie pas sa dette à temps.

Dans le cas des activités de marché (Trading), le risque de crédit est la possibilité qu'une partie avec laquelle le contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements. (Livraison, paiement, remboursement, etc.). Les pertes dues au risque de crédit pourraient émaner d'une opération de la banque avec un individu, une entreprise, une institution financière ou un Etat (Etat et ses démembrements).

En ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres, le Groupe Orabank a adopté l'approche standard pour le risque de crédit.

Aux fins du calcul des montants d'expositions pondérées au titre du risque de crédit, Orabank applique des pondérations de risque à toutes ses expositions au bilan et aux engagements hors bilan, conformément aux dispositions prévues par le régulateur, à l'exception de celles déduites des fonds propres selon les exigences réglementaires. Par ailleurs, les pondérations sont fonction de la catégorie d'exposition.

Le montant d'une exposition au bilan est représenté par la valeur nette comptable de toutes provisions ou dépréciations y relatives. Le montant d'une exposition sur un engagement hors bilan correspond au montant en équivalent risque de crédit (ERC).

2- GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

Le Groupe Orabank a adopté la définition suivante de Bâle II pour le risque opérationnel : les risques opérationnels sont définis comme les risques de perte directe ou indirecte résultant de processus internes, de personnes et de systèmes inadéquats ou défaillants ou d'événements externes.

Au sein d'Orabank, les risques font l'objet d'une attention particulière. La nouveauté dans ce domaine réside dans l'obligation d'une gestion plus active des Le Groupe Orabank est continuellement engagé pour l'amélioration de son dispositif de contrôle interne, en vue de soutenir sa gouvernance d'entreprise, maîtriser les risques liés à ses activités et atteindre les objectifs qu'il s'est assigné.

risques opérationnels d'assurer une couverture adéquate par les fonds propres.

De plus, les nouvelles dispositions de Bâle prennent en compte des risques opérationnels en complément du risque de crédit et des risques de marché, ce qui modifie substantiellement les dispositifs traditionnels de suivi des risques opérationnels de plusieurs manières:

- Une meilleure définition des différentes dimensions des risques bancaires,
- Une gestion quantitative et planifiée de ces risques,
- Un pilotage plus actif des risques, des mesures plus précises,
- des outils et des dispositifs nouveaux, etc. Le Groupe Orabank a pris l'engagement de dédier des ressources significatives pour développer la sensibilisation à la culture du risque afin de s'assurer que tous les risques opérationnels significatifs sont identifiés, mesurés, évalués, gérés et traités de manière effective.

En ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres, le Groupe Orabank a adopté l'approche

indicateur de base pour la détermination de l'exigence minimale de fonds propres. Conformément aux instructions du régulateur, elle est égale à un coefficient fixe de la moyenne des produits bruts annuels positifs des trois dernières années. Les produits bruts annuels négatifs ou nuls sont exclus de ce calcul.

3- GESTION DES RISQUES DE MARCHE

Les risques de marché désignent le risque de perte sur les positions du bilan et du hors bilan suite à une variation des prix du marché.

Les catégories de risques de marché sont : les risques relatifs aux instruments liés aux taux d'intérêts et titres de propriété du portefeuille de négociation. Et le risque de change et risque sur produits de base encourus à l'échelle de l'établissement.

En ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres, le Groupe Orabank a adopté l'approche standard relative au risque de marché conformément aux instructions du régulateur. Ces exigences de fonds propres sont calculées séparément pour chaque catégorie de risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de position sur titres de propriété, risque de change et risque sur produits de base).

4- PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

Le PCA s'articule autour :

- d'un responsable PCA et de correspondants PCA nommés « CSSI » (Correspondants Sécurité du SI) désignés et répartis dans les différentes activités d'Orabank et sur ses principaux sites.
- d'une organisation de crise composée de collaborateurs occupant des fonctions clés dans l'entreprise.
- · de solutions informatiques et logistiques spécifiques,
- de documents permettant à l'ensemble des collaborateurs d'Orabank de mieux appréhender la gestion de crise et la reprise de leurs activités dans des conditions optimales. Ces documents incluent :
 - le Plan de Gestion de Crise (PGC) à destination des Cellules de Crise Orabank;
 - les Plan de Continuité Opérationnels (PCO) contenant les informations essentielles, les tâches prioritaires à effectuer et faisant références aux potentielles procédures métier dégradées des activités d'Orabank couvertes par le PCA, permettant le redémarrage des activités en conditions dégradées.

L'objectif du PCA est de pouvoir faire face à des scénarios de crise et permettre la continuité des activités essentielles (métiers et fonctions) d'Orabank en cas de crise avérée.

L'ensemble des collaborateurs concernés doit être sensibilisé au PCA (sessions de formation, tests, communications) pour se préparer et réagir en cas de sinistre grave.

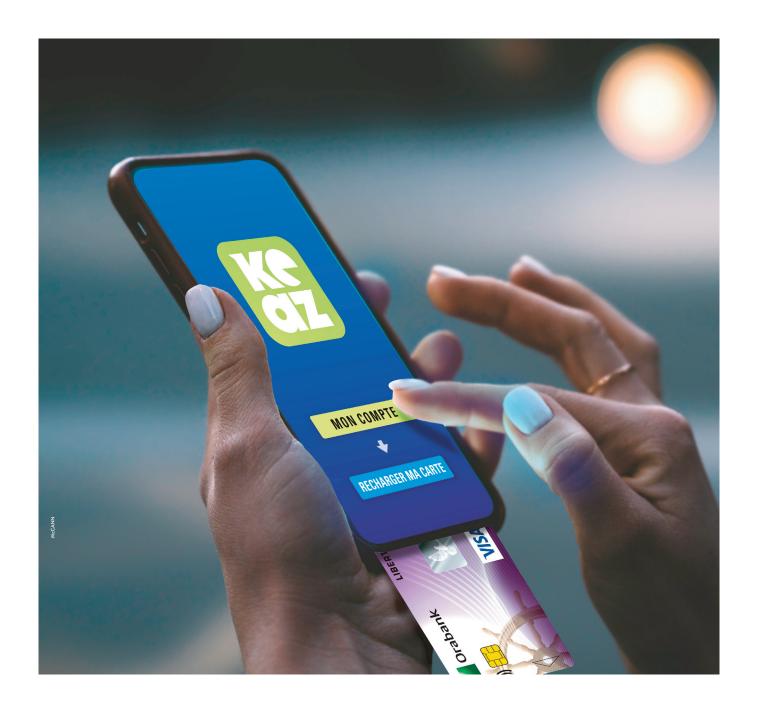
5- GESTION DES RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe Orabank souhaite contribuer au développement économique durable des pays dans lesquelles la banque est implantée par la réduction et la maîtrise des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions de financement d'investissements et de toutes autres activités économiques présentant un impact environnemental et social.

Le Risque Environnemental est le risque de pollution, de détérioration ou de destruction de l'environnement naturel (terre, eau, air, habitats naturels, espèces animales et végétales) à travers des actions accidentelles ou délibérées.

Le Risque Social est le risque que le client ne respecte pas les normes acceptables de la législation du travail, des conditions de travail et d'éthique des affaires, au sein de son institution ou à travers ses actions.

Le Groupe Orabank applique des normes sociales et environnementales dans le cadre de ses propres activités et s'engage à appliquer les standards IFC et tous autres standards internationaux reconnus pour leur pertinence dès lors qu'une activité à mener ou un projet à financer est identifié comme présentant un impact social ou environnemental.



Avec KEAZ,

prenez le contrôle de votre carte Visa prépayée Liberté.









ETHIQUE ET DEONTOLOGIE AU COEUR DE NOTRE ACTIVITE

L'Ethique et la Déontologie professionnelle sont au coeur de notre activité et sont érigées en valeurs et principes. En ce sens, le système de gouvernance de notre Groupe intègre pleinement les considérations relatives à l'Éthique et à la Déontologie.

Au niveau du Conseil d'Administration de notre holding et au sein du Conseil d'Administration de chacune de nos filiales, il est mis en place un Comité Éthique et Bonne Gouvernance qui recueille et traite tous les sujets relatifs à l'éthique, à la déontologie et à la gouvernance. Il s'agit de l'un des comités les plus actifs du Conseil d'Administration d'Oragroup.

Le système de gouvernance du Groupe Orabank est construit autour de deux normes essentielles.

Il s'agit de la Charte Éthique du Groupe et du Code de déontologie du Groupe. Ces deux instruments sont complétés par une politique d'alerte professionnelle adoptée au plus haut niveau de décision du Groupe et entrée en vigueur depuis l'exercice 2014.

Au cours de l'exercice 2016, le manuel fera l'objet d'une nouvelle révision afin de se mettre à jour de la nouvelle réglementation en matière de lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme au sein de l'espace UEMOA.

À l'initiative du Comité Éthique et de Bonne Gouvernance du Conseil d'Administration d'Oragroup, l'exercice 2015 a été riche de l'adoption formelle d'une Charte de gouvernance applicable à l'ensemble des agents et dirigeants du Groupe ainsi que d'un Règlement Intérieur de nos Conseils d'Administration.

Ces normes, édictées au niveau de notre holding, sont implémentées au niveau de nos filiales et de leurs succursales et font l'objet d'une large diffusion en interne.

La prise en compte de la problématique Éthique et Déontologie s'exprime également à travers la procédure de déclaration de conflits d'intérêts à laquelle se soumet chaque administrateur avant tout débat au fond lors des réunions du Conseil d'Administration. Le système d'évaluation de nos administrateurs comporte également un volet prononcé relatif à la problématique Éthique et Déontologie. A l'égard de nos correspondants et clientèle, nos principes d'actions Éthique et Déontologie sont déclinés à travers le manuel de procédures LBC/FT du Groupe dont la dernière révision date du 27 avril 2015.

CHARTES, POLITIQUES ET PROCÉDURE

CHARTE DU CONTROLE INTERNE ET DE L'AUDIT L'AMELIORATION DE NOTRE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Il détermine les modalités de convocation des réunions, d'accès à l'information et des prises de décisions par l'instance collégiale qu'est le Conseil d'Administration.

Le Réglement Intérieur édicte dans l'exécution de ses missions, le Conseil doit toujours agir dans l'intérêt supérieur de la société, conformément (i) aux exigences légales et règlementaires et (ii) à sa responsabilité à l'égard des Actionnaires, des régulateurs et de toutes les autres parties prenantes. Le Règlement intérieur détermine également la composition du Conseil et la procédure de nomination des Administrateurs. Il organise la présidence et le secrétariat du Conseil, la durée et la rémunération des Administrateurs et définit le cadre de l'évaluation et de la formation des Administrateurs.

POLITIQUE D'ALERTE PROFESSIONNELLE

Elle a pour objectif d'encourager les employés et toute partie prenante (actionnaire, client, prestataire...) (désignés par le terme « lanceur d'alerte ») à signaler les faits pouvant constituer des actes de violations graves des procédures et règles internes du Groupe ou des actes susceptibles de nuire à sa réputation et à ses intérêts.

PACTE

D'ACTIONNAIRES

Document stratégique qui détermine l'organisation de la gouvernance au sein du Groupe ainsi que la distribution des droits et obligations des actionnaires du Groupe et notamment ceux de l'actionnaire principal EFH et ceux des actionnaires institutionnels que sont Proparco, BIO, DEG, BOAD.

Le Pacte Actionnaires règle notamment les conditions et modalités des prises de décisions d'investissement et de sortie des actionnaires du capital social. La dernière version du Pacte d'Actionnaires date du 31 décembre 2013 avec l'entrée de DEG dans le capital social de la holding.

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les banques du Groupe Orabank en qualité de banques commerciales sont exposées au risque de blanchiment d'argent.

Le dispositif en place a pour objectif de préciser les moyens de détection des opérations suspectes et de mettre en place des règles dissuasives de contrôle et de surveillance

POLITIQUE DE GESTIONDES MISSIONS

Définit le régime applicable aux voyages officiels et permet de s'assurer que ces voyages sont effectués de manière rationnelle, économique et en toute sécurité

PROCEDURE D'ACHATS

Cette procédure révisée comprend deux cycles :

- Achats de fournitures et services ;
- Immobilisations.

POLITIQUE DE GESTIONDES CADEAUX

Elle vient compléter le Code de déontologie et permet d'éviter des pratiques pouvant être irrégulières en matière d'offre et de réception de cadeaux. Ce code permet donc de protéger l'image et la réputation du Groupe Orabank.

PROCEDURE DE DECLARATIONDE CONFLITS D'INTERETS

Procédure mise en œuvre lors de chaque réunion du Conseil d'Administration et destinée à recueillir la déclaration spontanée de conflit d'intérêt de chaque Administrateur par rapport aux points inscrits à l'ordre du jour.

En vertu de cette déclaration, les Administrateurs qui se sont déclarés en conflit d'intérêt, ne participent ni aux débats ni au vote des résolutions relatives aux points sujets à conflit

MANUEL DE

PROCEDURE RH

Ce manuel a été conçu pour définir l'ensemble des politiques et procédures applicables dans le cadre de la gestion des ressources humaines au sein du Groupe Orabank. Il couvre les différentes activités RH allant du recrutement à la gestion de la sortie des employés en passant par la gestion administrative, la paie, la formation, la gestion de la performance.

MANUEL DES FINANCEMENTS STRUCTURES

Le but de ce document est de définir le cadre d'application des mises en place des Financements dit Structurés au sein d'Orabank. Le manuel des Financements Structurés définit et présente la politique des financements spécialisés au sein du Groupe. Ce document est intégré dans le Manuel de la politique des Risques de Crédit d'Orabank.

CHARTE ETHIQUE

La Charte éthique du Groupe fixe le cadre général dans lequel doit s'inscrire le comportement professionnel de chaque collaborateur.

Elle énonce d'une part les principes d'éthique et le cercle des parties prenantes et décrit d'autre part la gouvernance de l'éthique.

MANUEL DE POLITIQUE DE GESTION

DU RISQUE DE CREDIT

Ce document offre un cadre de référence et d'orientation à toutes les parties prenantes dans le processus de crédit du Groupe Orabank.

CHARTE DES ADMINISTRATEURS

Elle spécifie les contours de la relation des administrateurs avec la Société, notamment en termes de droits et obligations.

CHARTE DE RECRUTEMENT INTERNE

La charte de recrutement définit les principes et les principaux engagements du Groupe Orabank en matière de recrutement.

POLITIQUE EN FAVEURDES STAGIAIRES

Fait partie de la politique « Partenariat / Actions Ecoles » qui définit les critères d'identification des écoles avec lesquelles les entités du Groupe peuvent nouer des partenariats, le contenu à donner aux partenariats avec les écoles, les actions à mener, les conditions de recrutement et de formation des stagiaires.



CHARTE DU COMITE RSE

Charte responsabilite sociétale d'entreprise (RSE) des filiales et succursales du groupe orabank Notre vision, nos ambitions et nos engagements en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Le Groupe Orabank a pour vision d'être une banque citoyenne, à l'écoute de ses clients et partenaires et qui soutient la croissance responsable sur le long terme d'une Afrique émergente. La stratégie RSE du groupe est articulée autour de cette vision et des parties prenantes du groupe qui se présentent comme suit :

LES PARTIES PRENANTES INTERNES

Actionnaires, administrateurs, comités de direction, collaborateurs, syndicats/délégués du personnel.

LES AUTORITES DE REGULATION

Etats et démembrements, commissaires aux comptes, centres d'investigations financières.

LES PARTENAIRES ECONOMIQUES

Investisseurs non actionnaires, clients, correspondants bancaires, fournisseurs.

LES INFLUENCEURS SOCIETAUX

Leaders d'opinion et autorités locales, médias & réseaux sociaux, centres et instituts de formation/recruteurs, associations et ONG.

Cette vision RSE se décline en quatre axes majeurs, qui font partie intégrante des ambitions et des engagements du groupe :

(I) Agir et interagir en faveur d'une finance éthique et responsable (II) Être reconnu comme un employeur de référence (III) Etre un acteur du développement économique de l'Afrique (IV) Contribuer économiquement à la protection environnementale.

Ces quatre axes stratégiques RSE ont été déclinées en 11 engagements qui sont les suivants :

eng. 01	Ancrer une culture d'entreprise basée sur l'éthique, la conformité, l'intégrité et les codes reconnus de déontologie
eng. 02	Maintenir une gouvernance efficace
eng. 03	Nouer des relations de confiance harmonieuse et pérennes avec nos différents partenaires
eng. 04	Offrir des conditions de travail attractives et motivantes
eng. 05	Accompagner et développer le capital humain



ACTIONS RSE 2023

AU COURS DES ANNEES 2021 ET 2022, ORABANK, FIDELE A SA VOCATION A ŒUVRER POUR LE BIEN-ETRE DES COMMUNAUTES, A MENE DIVERSES ACTIONS SOCIALES :



1. Agir et interagir en faveur d'une finance éthique et responsable

Ancrer une culture d'entreprise basée sur l'éthique, la conformité, l'intégrité et les codes reconnus de déontologie

- Formation de la direction des risques sur la première intervention et évacuation en incendie
- La direction des risques a animé sur l'année diverses sessions de l'Académie du savoir sur lds thématiques du risque liées aux différents métiers
- Encourager le personnel à accomplir les différents modules de formation e-learning sur les typologies de risques (Présentation du risque opérationnel via l'académie du savoir)
- La direction des risques a procédé régulièrement à l'envoi dr Bulletin d'information pour la sensibilisation du personnel sur plusieurs thématiques sur le risque opérationnel
- Ancrer les 3 valeurs de la marque et les 5 attitudes du digital

Maintenir une gouvernance efficace

• Identifiication et atténuation des risques, soutien à la gouvernance, intégration de la gestion des risques dans la stratégie de la Banque

Nouer des relations de confiance harmonieuses et pérennes avec nos différents partenaires

- Une nouvelle procédure d'achats a été validée par le Conseil d'Administration et elle est disponible sur l'intranet. (La procédure d'achats est à revoir)
- Formation des transitaires de l'UPRAD : Dans le cadre de nos actions jointes pour la promotion de la plateforme digitale

de paiement des DFU et la course pour la mobilisation des ressources, une formation des transitaires de l'UPRAD a été faite le mercredi 22 Novembre au vendredi 24 en 6 sessions en 2023.

 Conférence-atelier avec les clients de la banque sur le thème suivant: "Dans un contexte géopolitique incertain et tendu, comment sécuriser vos opérations d'importation et/ ou d'exportation".

Pour nos clients importateurs togolais : Obtenir le meilleur prix c'est bien, mais être livré en heure et en temps, dans la qualité requise est impératif

Pour nos clients Exportateurs togolais : Vendre c'est bien, être payé c'est mieux.

- Le CABINET AYEVA & ASSOCIES, promoteur de la 1ère édition de la conférence Internationale de Lomé sur le Financement (CILF) ayant pour thème « le financement des entreprises et des grands projets en Afrique » et accueillant des représentants des patronats, des banques, des Etats et autres institutions de la sous-région, a reçu un financement de 5 millions de francs d'Orabank pour la réussite de son événement.
- l'association des étudiants camerounais en urbanisme à l'EAMAU (ASECU), obtient le concours financier d'Orabank, d'un montant de 300 000 francs CFA, pour l'organisation de ses activités d'ordre académique sur l'année académique 2022/2023 telles que des ateliers, visites d'entreprises, formations sur l'usage de divers logiciels et conférences sur l'entreprenariat.
- Orabank accorde un soutien financier d'un million de francs CFA à la Fondation PISCARE pour l'organisation de la première édition du Salon de l'Emploi, placé sous le thème « l'emploi des jeunes diplômés: une responsabilité sociale ».

- Orabank a accordé un soutien financier de 100 000 francs CFA au COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS (CNLA) pour sa tournée de sensibilisation sur la sécurité routière
- Orabank accompagne le GROUPE ARTISTIQUE MAWE FE NUSE pour l'organisation de son concert pascal avec une participation financière de 500 000 francs CFA
- Pour la seconde édition du challenge national foot & santé, Orabank accorde un soutien financier de 500 000 francs CFA au MINISTERE DE LA SANTE DE L'HYGENE PUBLIQUE ET DE L'ACCES UNIVERSEL AUX SOINS. Cette compétition vise à promouvoir auprès du personnel de santé national la culture d'une bonne hygiène de vie à travers la pratique d'une activité sportive telle que le football, ainsi qu'à sensibiliser les populations sur des thèmes de santé publique.
- Le CERSA obtient un financement d'Orabank d'un montant de 500 000 francs CFA, pour l'organisation de la deuxième édition de la Conférence panafricaine sur les sciences aviaires qui s'est tenue du 16 au 18 mai 2023 au Togo
- Partenariat Université de Lomé: Acquisisition de manuels et autres équipements pédagogiques 5M: Dans le cadre de la convention de partenariat entre l'Université de Lomé et Orabank. L'université de Lomé a pu bénéficier d'un l'appui financier de cinq millions (5 000 000) de francs CFA de la part de la banque destinée à l'acquisition de manuels universitaires, de revues spécialisées et autre équipement pédagogique afin de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse.
- Pour l'organisation de la 3ème édition du Marché International de l'Artisanat du Togo (MIATO), Orabank en appui au ministère

- du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, octroie un accompagnement financier de 1 500 000 francs CFA
- Dans le cadre de l'organisation de la Semaine Africaine de la Microfinance (16 au 20 octobre 2023), le Ministère de l'Inclusion Financière et de l'organisation du secteur informel obtient le concours financier d'Orabank pour une somme de 5 millions francs CFA.
- Actions solidaires Arbre de Noël :
- SECOURS RURAL : Demande de vivres et autres pour le projet "Un enfant, un sourire"
- CREDO-ACTION: Demande de Sponsoring
- Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et de l'Accès Universel aux Soins (Hôpital de Bê): Demande de dons
- COMMUNAUTE SANT'EGIDIO: Projet Noel pour tous
- MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'ALPHABETISATION : Demande d'appui financier et/ou matériel pour la célébration des fête....
- ONG DES SOURIRES POUR LE TOGO : Demande de Contribution pour le noël des enfants démunis
- ONG ALED-TOGO : Demande de soutien et d'assistance pour le noël des enfants démunis



2. Etre reconnu comme un employeur de référence

Offrir des conditions de travail attractives et motivantes

Accompagner et développer le capital humain

- Une partie du capital humain a été formé aux Enjeux de la Qualité de Vie et Conditions et Conditions de Travail (QVCT) dans un contexte de transformation et performance durable.
 Une formation organisée par le cabinet IPIKAR le 29 Juin 2023
- Accompagnement par la direction des risques des métiers dans la mise en place des offres de services digitales

Garantir la représentativité de la société et un traitement d'égalité des chances

 Accompagnement de notre partenaire PLAN INTERNATIONAL dans l'organisation de la Journée Internationale de la Fille.
 Dans ce cadre, ORABANK a accueilli 3 jeunes filles en octobre 2023 dans l'initiative "les filles aux commandes". Ces jeunes filles ont passé une journée de travail avec le Directeur Clientèle Institutionnelle et la Directrice Clientèle Particuliers et Professionnels. Cette initiative consiste à faire entrer les filles dans les espaces de pouvoir, pour susciter en elles l'envie et le désir d'y parvenir mais surtout entrevoir la possibilité des capacités pour y arriver



Etre un acteur du développement économique de l'Afrique

Créer de la richesse locale pour nos partenaire et de l'emploi

Favoriser l'inclusion économique et sociale grâce à nos offres digitales de services

Partenariat ORABANK TOGO et FNFI

afin de renforcer et surtout diversifier l'inclusion financière et sociale. En partenariat avec ORABANK, le FNFI leur permet à travers ce dispositif de bénéficier jusqu'à 5.000.000 de FCFA pour des investissements de taille plus grande. Mais plus important, cela leur permet de marquer immédiatement leur passage dans le système bancaire classique.

De nouveaux produits pour renforcer et surtout diversifier l'inclusion financière et sociale déjà pleine de prouesses au Togo. C'est le nouveau pari du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) six ans après son lancement. Il s'agit du "Kit de Financement Formation et Entreprenariat" (Kiffe) et "Nkodédé". Deux nouveaux produits à l'endroit des bénéficiaires en fin de cycles des produits FNFI et des jeunes apprentis en formation dans les centres de formation technique reconnus par l'Etat".

Ce partenariat FNFI et ORABANK a permis de bancariser plusieurs femmes dans les milieux ruraux et d'augmenter le taux de bancarisation

 Dans la perspective de promouvoir l'excellence, l'esprit d'innovation et la culture de la reconnaissance de l'effort de ces jeunes togolais qui contribuent au progrès sur le plan national, la 5ème édition du Togo Top Impact s'est tenue du 1er décembre 2022 au 28 janvier 2023 avec pour thème "la transformation numérique : une opportunité pour l'inclusion financière et l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes". Le comité d'organisation a reçu le soutien financier d'Orabank à hauteur de 500 000 francs CFA.

S'engager dans le cadre d'actions solidaires régionales

- la fondation Agir Ensemble pour l'Afrique (AEA), qui œuvre dans divers domaines tels que l'amélioration des services de maternité, la scolarisation des jeunes filles, l'éducation et la santé des enfants, l'accès à l'eau potable en milieu rural, et l'émancipation des femmes par l'entrepreneuriat, obtient un soutien financier de 500 000 francs CFA pour l'organisation de l'édition 2023 de sa soirée caritative « Women Night ».
- Le WOMEN WORKING FOR CHANGE (WFC) œuvre à promouvoir le leadership féminin des femmes chefs d'entreprise africaines de haut niveau dans la lutte pour l'égalité des sexes dans le contexte professionnel. Dans ce cadre, Orabank a apporté un soutien financier d'un million francs cfa à l'organisation de son cocktail dinatoire du 08 Mars 2023 pour la signaure de la charte de la diversité des genres par 207 signataires dont Oragroup SA.

- MEET UP TOGO est une initiative de l'entreprise UK & Partners visant à promouvoir et à développer l'entreprenariat des jeunes au Togo. Elle obtient une contribution de 500 000 francs CFA d'Orabank pour sa seconde édition sur le thème « Oser l'Afrique : le rêve africain ou la redécouverte des opportunités locales ».
- Le « Forum International de l'Intermédiation, du Numérique et de l'Innovation » dit FONI est un événement business organisé par AFRIK CREANCES HOLDING Créances, une institution financière régionale qui intervient dans l'intermédiation financière, bancaire et de paiement. Ce forum est une interface d'échange sur les solutions et innovations relevant notamment de la finance, de la télécommunication, du marché des capitaux. Pour sa seconde édition, Orabankaccompagne les promoteurs avec un soutien financier d'unmillion francs CFA.
- En soutien aux activités chirurgicales de l'ONG la CHAINE DE L'ESPOIR TOGO au profit de l'enfance démunie, Orabank soutien financièrement l'ONG avec un sponsoring d'un montant de : 3 279 785 francs CFA. Il faut noter que l'objectif de l'ONG est d'offrir

- aux personnes vulnerables un acces facile et meilleurs aux soins de santé.
- Le Zonta International obtient un appui d'un montant d'un million de francs cfa d'Orabank pour l'organisation de la conference biennale du district 18 rassemblant participants nationaux et internationaux venant principalement d'Afrique, cadres et hauts cadres du secteur public et privés, et œuvrant à promouvoir l'autonomisation de la femme et de la jeune fille.
- Pour l'organisation de la huitième édition du Africa SME Champions Forum, Orabank accorde un soutien financier d'un montant de 5 millions francs CFA au le comité d'organisation dudit événement. ce forum vise à promouvoir pour les PME un meilleur accès à de nouveaux marchés, au financement et à des politiques publiques favorables à leur développement et expansion économique.

Contribuer économiquement à la protection environnemtale

Augmenter la performance environnementale du Groupe

La direction des risques a mené en son sein une politique d'économie de papier.

Financer la croissance verte et soutenir l'investissement par des mesures d'adaptation au changement climatique

l'association des jeunes universitaires pour la promotion de la culture artistique (AJUP-CA) s'est vue accompagnée par Orabank sur son projet « ZERO SACHET PLASTIQUE, POUR UN CAMPUS EMERGENT » à hauteur de 300 000 francs CFA

QUELQUES PHOTOS DES ACTIONS RSE





Mission chirurgicale de l'ONG « la chaine de l'espoir » CHU Sylvanus Olympio, Lomé 2023



La VISA Liberté Voyage,

la carte pour tous!

www.orabank.net

f in @ #

Orabank, un partenaire à votre écoute





- Bilans
- Compte de résultat
- Annexes







31, avenue François Mitterrand B.P. 7378 – Lomé Togo Tél : + 228 22 21 68 22

Fax: + 228 22 21 83 86 E-mail: contact@tg.gt.com 8ème étage immeuble CRBC
Place le Réconciliation, Route de la Nouvelle
Présidence
06 BP 6019 Lomé, Togo

Tél: +228 22 21 87 69 Fax: +228 22 21 03 55 E-mail: contact@kpmg.tg

ORABANK TOGO S.A.

Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORABANK Togo

(Article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2023 Orabank Togo S.A. Ce rapport contient 3 pages L'annexe contient 2 pages





31, avenue François Mitterrand B.P. 7378 – Lomé Togo Tél: + 228 22 21 68 22 Fax: + 228 22 21 83 86

Fax: + 228 22 21 83 86 E-mail: contact@tg.gt.com 8ème étage immeuble CRBC Place le Réconciliation, Route de la Nouvelle Présidence 06 BP 6019 Lomé, Togo

Tél: +228 22 21 87 69 Fax: +228 22 21 03 55 E-mail: contact@kpmg.tg

ORABANK TOGO S.A.

Siège social : Angle Avenue des Nîmes Nicolas GRUNITZKY, Lomé - Togo

Capital social: F CFA 10 019 110 000

Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par Orabank Togo, établie en application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société et en application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons établi la présente attestation sur l'existence et la tenue conforme du registre de titres nominatifs émis par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Il appartient à votre Société ou toute personne habilitée par elle d'établir le registre de titres nominatifs émis par elle conformément à l'article 746-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il appartient également au mandataire social d'attester de la tenue conforme dudit registre par une déclaration.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de constater l'existence du registre des titres nominatifs et de donner un avis sur leur tenue conforme.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences, qui ne sont ni un audit ni un examen limité, ont consisté à :

- constater l'existence du registre à jour de titres nominatifs émis par votre Société au 31 décembre 2023;
- vérifier les mentions relatives aux opérations de transfert, de conversion, de nantissement, de séquestre des titres;
- vérifier que toutes les écritures contenues dans le registre ont été signées par le représentant légal de la Société.

ORABANK TOGO S.A.

Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORABANK Togo

Sur la base des travaux effectués, nous attestons que Orabank Togo S.A. procède régulièrement à la mise à jour du registre de titres nominatifs de la Société et ce, conformément à toutes les opérations de transfert, de conversion, de nantissement et de séquestres des titres intervenues.

Lomé, le 25 mars 2024

JZ8 Tél. 22 73

Abalo AMOUZOU Associé

Les commissaires aux comptes

08 BP 6019

Associé

KPMG Togo

3

RABANK TOGO S.A.
ttestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORABANK Togo

Déclaration de conformité des dirigeants sur la tenue du registre des titres nominatifs



ATTESTATION DE TENUE CONFORME DU REGISTRE DE TITRES NOMINATIFS

Date d'arrêté: 31/12/2023

Je soussigné, Monsieur **Guy-Martial AWONA**, Directeur Général de la société Orabank Togo, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de dix milliards dix-neuf millions cent dix mille (10.019.110.000), FCFA, immatriculée au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier de Lomé sous le N° TOGO-LOME 2003 B 0949 dont le siège social est sis à Lomé, Angle Avenues des Nîmes et Nicolas GRUNITZKY, BP 325 Lomé - TOGO - Tel. : (00) 228 22 21 62 21 – Fax (00) 228 22 21 62 25 - Email : secrétariatdg-togo@orabank.net - site web : www. orabank.net — Compte Contribuable N°: 1000174807, - Compte bancaire N°TG116K, Agrément bancaire N° 243/MEFP/CAB du 08/11/04.

Atteste que Orabank Togo SA. procède régulièrement à la mise à jour du registre de titres nominatifs de la société et ce, conformément à toutes les opérations de transfert, de conversion, de nantissement et de séquestres des titres intervenues ; le dernier mouvement des titres ayant lieu le 24 novembre 2022.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour valoir et servir ce que de droit.

Cette déclaration est faite en vertu de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Fait à Lomé, le 06 mars 2024

Le Directeur Général,

Guy-Martial AWONA

Place de l'indépendance, Angle Av. des Nîmes et N. Grunitzky - BP 65 Lomé-TOGO

Tél.: (228) 22 21 62 21 - Fax: (228) 22 21 62 25

www.orabank.net

ORABANK - TOGO S.A. au capital de 10 019 110 000 FCFA - RCCM : TOGO - LOME 2003 B 0949 - Banque N°TG116K - Swift ORBKTGT6

BILANS & COMPTE DE RESULTAT

AUX 31 DECEMBRE 2023

Exprimés en millions de FRANCS CFA

BILANS - AUX 31 DECEMBRE 2022

		MONTAI	NTS NETS
POSTE	ACTIF	31/12/2022	31/12/2023
A1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	28 590	20 333
A2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	315 855	261 536
A3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	62 481	52 646
A4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	470 258	435 576
A5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	1 713	1 216
A6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	-	-
A7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	-	-
A8	AUTRES ACTIFS	32 489	48 068
A9	COMPTES DE REGULARISATION	1 877	2 257
A10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	3 853	3 825
A11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	174	166
A12	PRETS SUBORDONNES	-	-
A13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	922	1 182
A14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 307	24 560
	TOTAL DE L'ACTIF	941 519	851 365

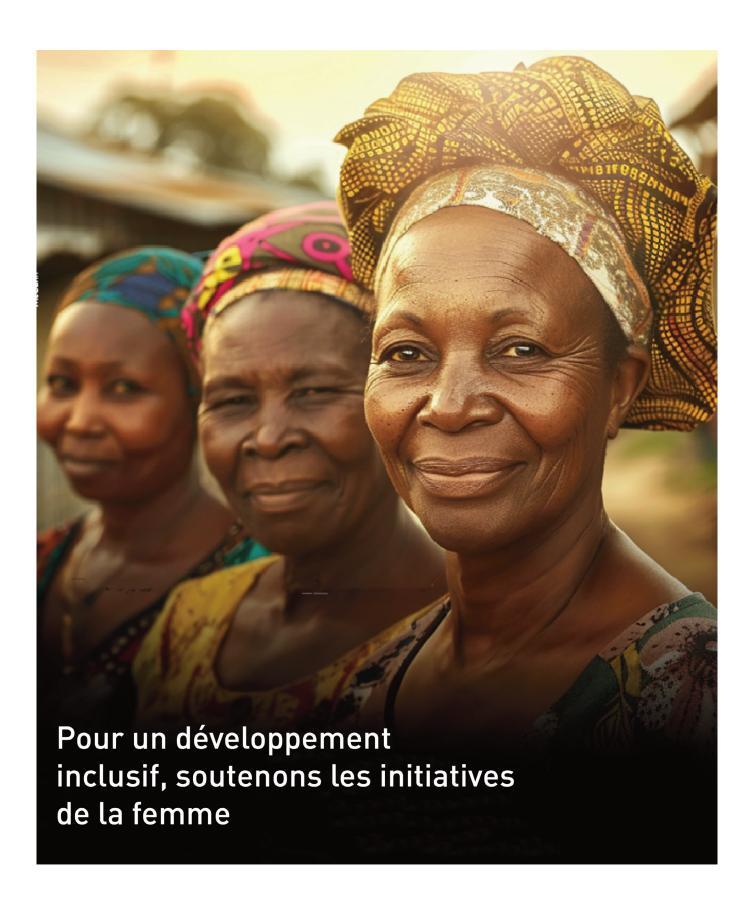
		IATROM	NTS NETS
POSTE	PASSIF	31/12/2022	31/12/2023
P1	BANQUES CENTRALES, CCP	-	-
P2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	292 521	147 436
P3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	558 897	617 532
P4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	-	-
P5	AUTRES PASSIFS	8 036	4 298
P6	COMPTES DE REGULARISATION	8 832	7 319
P7	PROVISIONS	5 827	5 208
P8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	7 594	7 099
P9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	59 812	62 473
P10	CAPITAL SOUSCRIT	10 019	10 019
P11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	8 742	8 742
P12	RESERVES	26 070	33 201
P13	ECARTS DE REEVALUATION	5 846	5 846
P14	PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
P15	REPORT A NOUVEAU(+/-)	-	-
P16	RESULTAT DE L'EXERCICE(+/-)	9 135	4 665
	TOTAL DE PASSIF	941 519	851 365

BILANS (SUITE) - AUX 31 DECEMBRE 2023

		MONTAN	NTS NETS
POSTE	HORS BILAN	31/12/2022	31/12/2023
	ENGAGEMENTS DONNES	91 092	70 633
H1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	43 616	31 380
H2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	47 476	39 253
Н3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
	ENGAGEMENTS RECUS	929 717	924 533
H4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-
H5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	929 717	924 533
H6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-

COMPTE DE RESULTAT - AUX 31 DECEMBRE 2021

		MONTA	NTS NETS
POSTE	PRODUITS / CHARGES	31/12/2022	31/12/2023
R1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	46 616	51 209
R2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	(23 416)	(28 269)
R3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	104	175
R4	COMMISSIONS(PRODUITS)	12 161	15 365
R5	COMMISSIONS(CHARGES)	(6 084)	(11 223)
R6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	7 957	13 202
R7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	-	-
R8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	709	686
R9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(1)	(1)
P10	PRODUIT NET BANCAIRE	38 046	41 144
P11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
P12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(22 262)	(23 277)
P13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(2 864)	(3 162)
P14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	12 920	14 705
P15	COUT DU RISQUE	(1 094)	(9 209)
P16	RESULTAT D'EXPLOITATION	11 826	5 496
P17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	6	(25)
P18	RESULTAT AVANT IMPOT	11 832	5 471
P19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(2 697)	(806)
P20	RESULTAT NET	9 135	4 665







ANNEXES

AUX 31 DECEMBRE 2023

Exprimés en millions de Francs CFA

4.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

A-DECLARATION DE CONFORMITE AU PLAN COMPTABLE BANCAIRE DE L'UMOA

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont arrêtés conformément à la DECISION N° 357 -11 - 2016 de la BCEAO, INSTITUANT LE PLAN COMPTABLE BANCAIRE REVISE DE L'UMOA et suivant les préconisations des articles 2 et 3 ci-après:

Article 2

Les dispositions du PCB sont précisées et complétées par des instructions de la BCEAO.

Article 3

A compter de l'exercice 2018, la comptabilité des banques et des établissements financiers à caractère bancaire, ci-après dénommés établissements de crédit, est organisée et tenue conformément aux dispositions du PCB et de ses instructions d'application.

A partir de 2018, les établissements de crédit doivent également élaborer des états financiers semestriels, en plus des états financiers annuels.

B-INDICATION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

I. CADRE CONCEPTUEL

Le cadre conceptuel qui sous-tend la préparation et la présentation des états financiers des établissements assujettis précise les concepts fondamentaux des règles et méthodes comptables appliquées par l'établissement.

II. LES PRINCIPES COMPTABLES DU PCB REVISE DE L'UMOA

La finalité de l'information financière est l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat des établissements de crédit. Son atteinte dépend du respect d'un certain nombre de principes comptables dont l'application est subordonnée à des préalables dénommés hypothèses de base. Le respect de ces principes comptables dans le cadre de la préparation de l'information financière confère à cette information les caractéristiques essentielles requises. Les principes fondamentaux s'articulent autour de trois piliers notamment: les hypothèses de base, les caractéristiques qualitatives de l'information financière et les principes comptables.

2.1: HYPOTHESES DE BASE

Les hypothèses de base constituent des préalables indispensables à la présentation d'une information financière

présentant les caractéristiques requises. Elles ne sont donc pas érigées au rang de principes comptables. Elles sont au nombre de deux, à savoir la comptabilité d'engagement et la continuité de l'exploitation.

2.2 : LES CARACTERISTIQUES QUALITATIVES DE L'INFORMATION FINANCIERE

Le PCB révisé détermine cinq (5) caractéristiques fondamentales que l'information financière doit refléter pour être utile aux différentes parties liées : la pertinence, la fidélité, la comparabilité, la vérifiabilité et la compréhensibilité.

2.3: LES PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables résultent des caractéristiques qualitatives des informations

- Permance des méthodes
- Transparence
- Prudence
- Spécialisation des exercices
- Intangibilité du bilan d'ouverture
- Importance significative
- Prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique

4.2 - ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	Influence des derogations Sur la situation financiere Et les resultats
A- Dérogation aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
B- Dérogations aux règles et méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
C- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

4.3 - ETAT DE CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
B- Changement des règles de présentation	NEANT	NEANT

4.4 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	BANQUES CEN- TRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETABLISSEM ENTS DE CREDIT ET ASSIMILES DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNA- TIONALES OU ETRANGERES	31/12/2023	31/12/2022
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	10 889	21 571	-	3 866		36 326	36 064
PRETS	-	12 577	-	-	-	12 577	16 584
Au jour le jour	-	-					
A terme	-	12 577	-	-		12 577	16 584
VALEURS RECUES EN PENSION LIVREE						-	11 000
Au jour le jour						-	
A terme		-					
TOTAL AVANT DEPRECIATIONS	10 889	34 148	-	3 866	-	48 903	63 648
dont admissible au refinancement de la BCEAO							
DEPRECIATIONS	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL APRES DEPRECIATIONS	10 889	34 148	-	3 866	-	48 903	63 648

Commentaire :
Les créances sur les établissements de crédit et assimilés ont connu une baisse de FCFA 14 745 millions, passant de 63 648 millions au 31 décembre 2022 à FCFA 48 903 millions au 31 décembre 2023. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des opérations de valeurs reçues en pension dont le solde au 31-12-2022 de FCFA 11 000 millions ont été reboursé au cours de l'année 2023.

4.5 - CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	ETAT ET ASSIMILES	ISBLSM(1)	SOCIETE FINAN- CIERES	S PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2023	TOTAL AU 31/12/2022
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	275	6	783	91	15 316	16 471	18 331
PRETS A TERME *	18 091	115	175	183 833	201 923	404 137	427 007
OPERATIONS DE PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-	-
OPERATIONS DE LOCATION FINANCEMENT	-	-	-	-	-	-	-
AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-	-
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	14	3	7 125	34 442	41 583	42 278
TOTAL AVANT DEPRECIATION	18 366	135	961	191 049	251 681	462 192	487 616
dont admissible au refinancement de la BCEAO							
DEPRECIATIONS	-	18	1	4 446	22 151	26 615	17 358
TOTAL APRES DEPRECIATION	18 366	117	960	186 603	229 530	435 576	470 258

* Institution Sans But Lucratif au Service des Ménages

Commentaire:

Les créances nettes sur la clientèle ont connu une baisse de FCFA 34 682 millions soit une variation de 7% entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023. Cette diminution s'explique principalement par l'effet conjugué des mise en place et des remboursements des échéances des anciens crédits au cours de l'exercice et d'une cession de créances au profit d'AFRIC CREANCES TOGO pour un montant total de FCFA 4 188 millions.

Les créances en souffrances ont connu une baisse de 2% qui s'explique principalement par :

*Des déclassement au cours de l'exercice pour un montant de FCFA 3 774 millions

Au 31 décembre 2023, les créances sur la clientèle enregistre un encours total de FCFA 5 257 millions sur les engagements sur sociétés privées et publiques de l'Etat du Niger avec des impayés de F CFA 154 millions.

4.6 - EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

		31/12/2022 31/12/2021						
TITRES	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGA- TIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGA- TIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL
PORTEFEUILLE DE TRANSACTIONS	8 070	-	-	8 070	28 514	-	-	28 514
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE								
Brut	237 642	1 241	-	238 883	266 808	1 738	-	268 546
Dépréciations	- 808	25	-	783	1 796	25	-	-1 771
Net	238 450	1 216	-	239 666	268 604	1 713	-	270 317
Dont coté	42 669		-	42 669	42 669	1 444	-	40 113
PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT								
Brut	15 035	-	-	15 035	18 778	-	-	18 778
Dépréciations	19	-	-	19	41	-	-	41
Net	15 016	-	-	15 016	18 737	-	-	18 737
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	261 536	1 216	-	262 752	315 855	1 713	-	317 568

Commentaire :

Le portefeuille des titres de placements et d'investissement de la banque ont connu une diminution net de FCFA 54 816 millions soit une baisse de 17 % par rapport au 31 décembre 2022. Cette variation s'explique par l'effet cumulé de:

- * l'acquisition de FCFA 33 740 millions effetués au cours du semestre (principalement relatif aux titres du Togo d'une valeur de 25 Millards);
- * Des remboursements de titres d'une valeur de 58 833 millions de FCFA (principalement Togo 22,5 milliards, Burkina 11,5 milliards, Benin 11,8 milliards)
- * Nous notons également le dénoument partielle de l'opération d'emprunt de titre pour valeur de FCFA 20 444 millions

Au 31 décembre 2023, le portefeuille de titre de la banque contient un encours de FCFA 20 158 millions sur l'Etat du Niger avec un impayé d'un montant de FCFA 57 millions.

^{*}Passage en perte des créances irrécouvrables d'une valeur de FCFA 5 959 millions avec une reprise correspondante.

4.7 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(en millions de F CFA)

DENOMINATION DE LA SOCIETE EMETRICE	PAYS D'IM- PLANTA- TION	COTE/ NON COTE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL	POURCEN- TAGE DE DETENTION	PRIX D'ACQUISI- TION	VALEUR COMPTABLE NETTE(2023)	VALEUR COMPTABLE NETTE(2022)
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES						265	166	174
SCI CITE DU BENIN	TOGO	Non	SOCIETE IMMOBILIERE	265	100,00%	265	166	174
TITRES DE PARTICIPATION						0	0	0
AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME						4352	3825	3853
SICAV ABDOU DIOUF	BENIN	Oui	SICAV	15 849	18%	2885	2885	2885
C.R.R.H DE L'UEMOA	TOGO	Oui	BANQUE ET ETS FINANCIER	8 375	1,04%	115	115	115
BPEC	TOGO	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	6500	2,40%	500	246	248
CNCA	TOGO	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	1 100	9,09%	100	0	0
SGI-TOGO	TOGO	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	1 680	6,85%	115	115	115
ORAGROUP SECURITIES	CI	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	2 500	10,00%	250	223	249
STE EXPLOIT IMMOBILIERE	TOGO	Non	SOCIETE IMMOBILIERE	200	10,00%	30	0	0
SOCIETE D'ADMINISTRATION DE LA ZONE FRANCHE (SAZOF)	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	290	0,86%	3	3	3
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES (BRVM)	CI	Non	AUTRES ENTREPRISES	3 056	2,30%	35	35	35
DEPOSITAIRE CENTRAL BANQUE DE REGLEMENT	CI	Non	AUTRES ENTREPRISES	3 056	0,33%	5	5	5
GIM UEMOA	SENEGAL	Non	AUTRES ENTREPRISES	9 733	2,01%	196	196	196
SWIFT	Belgique	Non	AUTRES ENTREPRISES	10 495	0,02%	2	2	2
FONDS DE CROISSANCE CAURIS INVEST.	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	2 702	0,15%	0	0	0
SOCIETE INDUSTRIELLE DU TOGO (SIT)	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	300	0,91%	5	0	0
COMPAGNIE INDUST. DU BENIN -GANAVE	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	250	4,00%	10	0	0
STE TOGOLAISE DE STRUCTURE METALIQUE	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	1 275	0,06%	1	0	0
GROUPE JEUNE AFRIQUE	France	Non	AUTRES ENTREPRISES	20 000	0,25%	50	0	0
SCIE	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	688	7,27%	50	0	0

Commentaire :
Les titres de participations en valeur nette ont connu une diminution de FCFA 36 millions, due à des dépréciations passées sur les titres de Oragroup securities (25 millions), BPEC (3 millions) et SCI CITE DU BENIN (8 millions) . Les participations nettes s'élève à FCFA 3 991 millions au 31/12/2023.

4.8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en millions de F CFA)

	MONTANT BRUT AU	ACQUISI- TIONS DE	CESSIONS	MONTANT	AMO	RTISSEMENTS	S/DEPRECI <i>A</i>	ATIONS	MONTANT
IMMOBILISATIONS	DEBUT DE L'EXER- CICE	L'EXERCICE , REEVALUA- TIONS	TRAITS DE L'EXERCICE	BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE	EN DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	EN FIN D'EXERCICE	NET A LA FIN DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	34 279	2 606	134	36 751	16 369	2 973	126	19 216	17 535
Immobilisations incorporelles	4 851	688	-	5 539	3 929	428	-	4 357	1 182
Immobilisations corporelles	29 428	1 918	134	31 212	12 440	2 545	126	14 859	16 353
Prises en location - financeme	nt			-	-			-	-
Mises en location simple				-	-			-	-
Autres				-	-			-	-
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	7 172	2 087	15	9 244	853	188	4	1 037	8 207
Immobilisations incorporelles	s -	-	-	-	-	-	-		-
Immobilisations corporelles	7 172	2 087	15	9 244	853	188	4	1 037	8 207

Commentaire:

Les immobilisations d'exploitations brutes de la banque s'élèvent à FCFA 45 955 millions au 31 décembre 2023. Elles ont connu une variation de FCFA 4 544 millions entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023. Cette variation s'analyse par des augmentations des immobilisations d'exploitation de FCFA 2 472 millions et une augmentation des immobilisations hors exploitations de 2 072 millions suite aux nombres dations opérés au cours de l'exercice 2023.

4.9 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(BANQUES CEN- TRALES,	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETABLISSEM ENTS DE CREDIT ET ASSIMILES DANS	BANQUES RESTE DU	INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNA- TIONALES OU		llions de F CFA)
DETTES	LCP	LUMUA	L'UMOA	MONDE	ETRANGERES	31/12/2023	31/12/2022
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	13 074	29 973	4 030	-	47 077	60 399
EMPRUNTS	84 698	12 659	-	-	-	97 357	203 508
Au titre du marché monétaire	84 698	-	-	-	-	84 698	197 774
Au jour le jour	-		-	-	-		
A terme	-	12 659	-	-	-	12 659	5 834
VALEURS DONNEES EN PENSION LIVREE	-	3 002	-	-	-	3 002	
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	
A terme	-	3 002	-	-	-	3 000	
TOTAL	84 698	28 735	29 973	4 030	-	147 436	263 907

Commentaire

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés s'élèvent à FCFA 147 436 millions au 31 décembre 2023. Ces dettes ont connu une baisse de FCFA 116 471 millions. Cette diminution provient principalement des emprunts au titre du marché monétaire qui ont connu une variation de -57% par rapport au 31 décembre 2022 qui s'explique par la stratégie de la banque sur une réduction de sa dépendance au refinancement. Les dettes envers les établissements de crédits ont connu une baisse globalement de 44%.

4.10 - DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en millions de F CFA)

DEPOTS	ETAT ET ASSIMILES	ISBLSM	ENTREPRISES FINANCIERES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2023	TOTAL AU 31/12/2022
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	46 101	17 288	5 694	29 899	148 226	247 208	226 351
COMPTES ET DEPOTS A TERME	64 554	6 941	21 826	18 566	89 604	201 491	185 824
OPERATIONS DE PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-	-
COMPTES D'EPARGNE A REGIME SPECIAL	-	-	-	138 396	2 473	140 869	123 288
AUTRES DEPOTS	14	1 564	148	3 232	23 006	27 964	23 434
TOTAL	110 669	25 793	27 668	190 093	263 309	617 532	558 897

Commentaire :
Les dépôts de la clientèle ressortent à FCFA 617 532 millions au 31 décembre 2023 induisant une augmentation de 10% par rapport au 31 décembre 2022 où ils s'établissaient à FCFA 558 897 millions. Cette augmentation se retrouve dans le prolongement de la stratégie de la banque de remplace son refinancement par les dépôts clientèle d'où l'effort commercial de collecte de ressources de la banque sur les comptes de la clientèle les moins onéreuses (Epargne et Autres dépôts).

4.11 - DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE, EMPRUNTS **ET TITRES EMIS SUBORDONNES**

(en millions de F CFA)

DEVIS	MONTANT EI DEVISE SE A L'ORIGINE	N TAUX D'INTERET	CONDITIONS SUSPENSIVES DE PAIEMENT DES COUPONS	ECHEANCE	MONTANT AU 31/12/2023	MONTANT ADMIS DANS LES FONDS PROPRES PRUDEN- TIELS
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE						
Emprunts obligatoire						
Autres dettes						
EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES						
A durée déterminée						
A durée indéterminée					7 000	7 000
TOTAL						

Commentaire : Au 31 décembre 2023 le montant de l'emprunt subordonné à durée indéterminée contracté auprès de ORAGROUP n'a connu aucune variation et s'élève à FCFA 7 000 millions.

4.12 - DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

(en millions de F CFA)

			REPRIS	SES	
DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	31/12/2021	Dotations	Sans objet	Autres	31/12/2023
DEPRECIATIONS	22 575	16 560	-	11 371	27 764
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	17 358	16 516		7 259	26 615
Titres de placement	25	-		-	25
Titres de participation et assimilés	590	36		-	626
Autres actifs	4 602	8		4 112	498
PROVISIONS	5 827	1 935	-	2 553	5 208
Risques d'exécution d'engagements par signature sur établissements de créd	it				
Risques d'exécution d'engagements par signature sur clientèle	540	617			1 157
Pensions de retraite et obligations similaires	-	-			-
Autres risques et charges	5 287	1 318		2 553	4 051

Les dépréciations ont connu une augmentation nette de FCFA 5 189 millions entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023. Cette augmentation est la résultante d'une part d'une dotation de provisions de FCFA 16 560 millions suite aux déclassements de créances à fin décembre et au cours de l'exercice et d'autre part d'une reprise de FCFA 1371 millions qui se décompose comme suit:

* Reprise de recouvrement sur créances douteuses de FCFA 1 427 millions,

- * Reprise de provisions de FCFA 5 821 millions dû au passage en perte des créances douteuses de plus de 5 ans d'un montant de FCFA 5 903 millions:
- * Reprise sur les autres actifs de FCFA 4 112 millions dans le cadre du contrat de TRS sur les créances détenues sur Marula afin de se conformer au PCBR.

Les provisions pour risques quant à eux ont connu une variation nette positive de FCFA 619 millions qui provient de la reprise de provisions sur certains dossiers en litiges pour lesquelles les arrêts ont été rendu en faveur de la Banque.

Notons que la banque a procédé également à une reprise de provisions de FCFA 30 620 millions sur les engagements hors bilan du TRS. En effet les créances Marula ne sont pas des créances douteuses conformément au paiement attendu de marula et à l'instruction 026-11-2016 relative à la comptabilisation et à l'évaluation des engagements en souffrance. La provision initialement constituée à caratère général ne répond pas à la définition d'un passif au regard des dispositions du plan comptable révisé. Ainsi cette provision est devenue sans objet a été reprise au 31 décembre 2023.

4.13 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de F CFA)

CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES D'EMISSION ET DE FUSION	RESERVES, REPORT A NOUVEAU, RESULTAT	CAPITAUX PROPRES
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2020	10 019	8 742	34 922	53 683
Ajustements de début de période			-	-
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2021	10 019	8 742	34 922	53 683
Augmentation / Réduction de capital				-
Résultat de la période			9 135	9 135
Distribution de dividendes			3 006	3 006
Autres mouvements				-
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2021	10 019	8 742	41 051	59 812
Ajustements de début de période			-	-
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2022	10 019	8 742	41 051	59 812
Augmentation / Réduction de capital	-	-		-
Résultat de la période			4 665	4 665
Distribution de dividendes			-2 004	-2 004
Autres mouvements				-
BILAN AU 31/12/2022	10 019	8 742	43 712	62473

Commentaire:

Les capitaux propres au 31 décembre 2023 sont de FCFA 62 473 millions. Ils ont augmenté de FCFA 2 661 millions par rapport au 31 décembre 2022 où ils étaient de FCFA 59 812 millions.

4.14 - REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

MONTANT DU CAPITAL SOCIAL MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT ET NON APPELE	10 019 0				(en mil	lions de F CFA)
VALEUR NOMINALE DES TITRES	0,01					POUR- CENTAGE
			NOMBRE DE T	ITRES DETENUS	D4.DT D11	DE
IDENTITE DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	NATIONALITE	ADRESSE	31/12/2023	31/12/2022	PART DU CAPITAL	DROITS DE VOTE
PERSONNES MORALES			976 428	976 428	9 764	97,46%
Dont ETAT	TOGOLAISE		20 038	20 038	200	2,00%
Dont Organismes plublics					-	
PERSONNES PHYSIQUES HORS SALARIES			24 933	24 933	249	2,49%
SALAIRES			550	550	6	0,05%
TOTAL			1 001 911	1 001 911	10 019	100,00%

Commentaire:

Le capital n'a connu aucune variation sur la période.

4.15 - VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

(en millions de F CFA)

EMPLOIS/RESSOURCES	MOINS DE 1 MOIS	1 MOIS A 3 MOIS	3 MOIS A UN AN	1 AN A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL AU 31/12/2023
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	25 443	14 991	-	12 212	-	52 646
Créances sur la clientèle	15 440	25 803	10 998	356 673	26 662	435 576
Obligations et autres titres à revenu fixe	8 525	7 561	30 584	192 499	23 583	262 752
Titres de transaction	8 070	-	-	-	-	8 070
Titres placement	455	7 561	30 584	177 483	23 583	239 666
Titres d'investissement	-	-	-	15 016	-	15 016
TOTAL	49 408	48 355	41 582	561 384	50 245	750 974
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	20 110	98 310	4 982	16 076	7 958	147 436
Dettes envers la clientèle	425 533	3 574	54 824	116 651	16 950	617 532
Dettes représentées par un titre						-
TOTAL	445 643	101 884	59 806	132 727	24 908	764 968

Commentaire

Les emplois s'élèvent à FCFA 750 974 millions au 31 décembre 2023 et sont composés en grande partie par les créances sur la clientèle et les titres de placements. Les emplois dont la durée résiduelle est comprise entre 1 an et 5 ans représentent la partie majoritaire des emplois et s'élèvent à FCFA 561 384 millions soit 75% du volume total des emplois à date. Quant aux ressources, elles sont de FCFA 764 968 millions composées uniquement par des dettes envers les établissements de crédit et des dettes envers la clientèle dont celles avec une durée résiduelle inféreure à 1 mois s'élèvent à FCFA 445 643 millions.

4.16 - OPERATIONS EN DEVISES

(en millions de F CFA

		31/12	2/2022		31/12/2023			
DEVISES	ACTIF	PASSIF	DEVISES A RECEVOIR	DEVISES A LIVRER	ACTIF	PASSIF	DEVISES A RECEVOIR	
XOF	967 738	957 515	-	-	892 578	881 000	-	-
XAF	7	11	-	4	61	-	61	-
EUR	15 901	17 443	-	1 542	9 281	16 441	-	7 160
USD	1 503	996	507	-	1 064	879	185	-
ZAR	-	-			-	-		
GBP	12	-	12		-	-	-	
CHF	-	-			-	-		
CAD	11	-	11		-	-	_	
JPY	-	-			-	-		
TOTAL	985 172	975 965	530	1 546	902 990	900 444	246	7 160

Commentaire:

Les opérations en devises XOF enrégistrent une position nette à l'actif de FCFA 11 578 millions au 31/12/2023 contre une position nette à l'actif de FCFA 10 223 millions au 31/12/2022. Pour les opérations en devise Euro, on note une position nette de FCFA - 7 160 millions au 31/12/2023 contre une position nette de FCFA -1 542 millions au 31/12/2022. Pour les opérations en devise Dollar, on note une position nette de FCFA 185 millions au 31/12/2023 contre une position nette de FCFA 507 millions au 31/12/2022.

4.17 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

/2023
0 634
-
0 698
0 212
2 029
8 457
2 455
-
2 455
6 414
6 414
1 067
24533
-
-
5 131
5 131
9 402
3 881
0 592
1 850
3 079
5 ?7 3

Les engagments de financement et de garantie donnés qui étaient de FCFA 91 092 millions au 31 décembre 2022 ont connu une diminution de FCFA 20 458 millions pour s'établir à FCFA 70 634 millions au 31 décembre 2023 soit une variation de 22%. Cette diminution provient principalement des LCI ouverts par les clients qui ont été dénoués pour plus FCFA 12 664 millions et des cautions de FCFA 5 900 millions.

Les engagements de garantie reçus ont connu une très légère variation de 1% pour s'établir à FCFA 924 533 millions au 31

4.18 - VALEURS ET SURETES RECUES / DONNEES EN GARANTIE

(en millions de F CFA)

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CREANCES OU ENGAGE- MENTS DONNES	MONTANT DES CREANCES ET DES ENGAGE- MENTS DONNES COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	-	20xxxx	-
AUTRES TITRES	19 630	20xxxx	19 501
HYPOTHEQUES	129 839	20xxxx/903xxx	67 731
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES	155 778	20xxxx/903xxx	99 801
TOTAL	305 220	-	187 033
VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DU PASSIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES DETTES OU ENGAGE- MENTS RECUS	MONTANT DES DETTES ET DES ENGAGEMENTS RECUS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES			
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES AUTRES TITRES			
211210100210021 7122010710011112220			
AUTRES TITRES	39 253	913xxx	39 253

Commentaire:

Le montant total des créances couvertes par les garanties s'élève à FCFA 187 033 millions.

4.19 - COUT DU RISQUE

(en millions de F CFA)

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-	-	-
Dotations nettes pour dépréciations	-	-	-
Pertes non couvertes par des dépréciations			
Récupérations sur créances amorties	-	-	-
CREANCES SUR LA CLIENTELE	518	5 713	14 513
Dotations nettes pour dépréciations	-570	4 950	16 038
Pertes non couvertes par des dépréciations	-61	1	55
Récupérations sur créances amorties	1 149	764	1 580
AUTRES RISQUES	-1 080	-6 808	5 304

Commentaire:

Le coût du risque passe de FCFA -1 095 millions au 31 décembre 2022 à FCFA -9 209 millions au 31 décembre 2023. Ce coût du risque est la résultante de l'effet conjugué des dotations de provisions pour créances douteuses importantes sur l'exercice 2023. Toutefois il faut noter que les autres risques sont venus atténuer cet impact par des reprise de FCFA 6 665 millions.

4.20 - EVOLUTION DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

ELEMENTS 31/12/2021 31/12/2022 31/12/2023 CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES 59 812 53 683 62 473 OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE Produit net bancaire 35 883 38 046 41 144 Résultat d'exploitation 13 567 11 826 5 495 Impôts sur le résultat -2 671 -2 697 - 806 Résultat net 10 891 9 135 4 665 RESULTAT PAR ACTION Résultat net par action ou part sociale 0,010870 0,009118 0,004656 Bénéfice distribué par action ou part sociale 0,003000 0,002000 PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE Rémunérations brutes de l'exercice -7 606 -8 192 -8 585 Avantages sociaux versés aux personnels Participations et interessement Effectifs moyen au cours de l'exercice 477 467 496

Commentaire

L'activité de la banque est légèrement en hausse par rapport à la même période de l'exercice précedent. On note un niveau de PNB de FCFA 41 144 millions contre FCFA 38 046 millions au 31 décembre 2022. Cependant le résultat net est en baisse par rapport au 31 décembre 2022. Cette dégradation du résultat est du principalement à la détérioration du coût du risque sur l'exercice.

4.21 - INFORMATIONS SECTORIELLES

		AUTRES	AUTRES		(en	millions de F CFA)
IDENTITE DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	ETATS DU DECLARANT	ETATS DE L'UEMOA	RESIDENTS UEMOA	RESTE DU MONDE	TOTAL AU 31/12/2023	TOTAL AU 31/12/2022
BILAN						
Actif	509 002	304 901	25 555	11 907	851 365	941 519
Passif	722 129	28 238	93 405	7 593	851 365	941 519
HORS BILAN						
Engagements donnés	58 939	1 204	1 980	8 511	70 634	91 092
Engagements reçus	817 117	86 815	20 451	150	924 533	929 717
Produit net bancaire	41 144				41 144	38 046

Commentaire:

Le total bilan est de FCFA 851 365 millions au 31 décembre 2023. On note diminution sur le bilan de FCFA 90 154 millions par rapport au 31 décembre 2022 qui s'explique par une baisse des effets publics et valeur assimilés de 17% et une baisse des créances à la clientèle de 7% soit un montant de FCFA 34 565 millions.

4.22 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS

(en millions de F CFA) 31/12/2022 REMUNERATIONS ET AVANTAGES 31/12/2023 REMUNERATIONS BRUTES Y COMPRIS LES INDEMNITES DE FONCTIONS ET LES AVANTAGES 1 753 1 394 EN NATURES 1 359 Rémunerations brutes 1 688 Indemnités de fonction 43 22 Avantages en nature 22 13 PAIEMENT A BASE D'ACTIONS Nombre d'actions Valorisation de l'action au 31/12 Nombre d'options non exercées au 31/12 Valorisation de l'action au 31/12 AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI Indemnités de fin de carrière Régime de retraite à cotisations définies ASSURANCE MALADIE **AUTRES AVANTAGES**

Commentaire:

Les rémunérations brutes des diregeants s'élèvent à FCFA 1 394 millions au 31/12/2023.

4.23 - PRETS, AVANCES ET GARANTIES ACCORDES AUX DIRIGEANTS (1)

(en millions de F CFA)

	OHALITEC	MON	TANT	TAUX D'IN-	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMI- NISTRATION	
PRETS, AVANTAGES ET GARANTIES	QUALITES DU BENEFI- CIAIRE	INITIAL	SOLDE	TERET		
PRETS						
PRÊT IMMOBLIER PARTICULIER	DIRECTEUR	724	558	3%	OUI	
CREDIT MT PARTICULIER	DIRECTEUR	832	649	3%	OUI	
CREDIT MT PARTICULIER	DIRECTEUR	17	10	0%	OUI	
CREDIT CT PARTICULIER	DIRECTEUR	47	33	0%	OUI	
CREDIT MT PARTICULIER	ADMINISTRATEUR	200	106	3%	OUI	
CREDIT CT PARTICULIER	ADMINISTRATEUR	79	56	0%	OUI	
CREDIT CT ENTREPRISE	AUTRES PARTIES LIES	2 062	2 062	5,5%	OUI	
AVANCES						
GARANTIES						

Commentaire :

(1): y compris les principaux actionnaires ou associés et les entreprises privées dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social (article 45 de la loi portant réglementation bancaire)

4.24 - OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

[en millions de F CFA]

								(en mittions de l'Ora
		3.	1/12/2022				31/12/2021	
OPERATIONS	FILIALES	CO-ENTRE- PRISES	AUTRES PARTICIPA- TIONS SIGNI- FICATIVES	ENTITES LIEES AUX ADMINIS- TRATEURS ET PRINCIPAUX AC- TIONNAIRES	FILIALES	CO-ENTRE- PRISES	AUTRES PARTICIPA- TIONS SIGNIFICA- TIVES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES
ACTIF								
Prêts,avances et titres				22 269				13 047
Comptes ordinaires débiteurs				21 707				11 046
Prêts				562				2 001
Titres				-				
Autres actifs				9 770				12 144
TOTAL			-	32 039	-	-	-	25 191
PASSIF								
Dépôts				15 372				16 514
Comptes ordinaires créditeurs				8 274				8 056
Autres emprunts				7 098				8 458
Dettes représentées par des titres								-
Autres passifs				8 758				7 326
TOTAL			-	24 130	-	-	-	23 840
ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNE	S							
Engagements de financements don	nés							
Engagements de garantie donnés								
TOTAL			-	-	-	-	-	-
PRODUITS ET CHARGES								
Intérêts et produits assimilés				579				220
Intérêts et charges assimilées				638				622
Commissions(produits)								
Commissions(charges)								
Autres produits				143				80
Autres charges				2 005				2 005
TOTAL NET			-	1 921	-	-	-	2 327

Commentaire:

Les encours des opérations réalisées avec les parties liées sont de FCFA 32 039 millions pour l'actif, de FCFA 24 130 millions pour le passif.

4.25 - COMPTES DE LA CLIENTELE

31/12/2023 NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE 31/12/2022 COMPTES COURANTS 124 785 136 152 COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE L'ETAT DU DECLARANT COMPTES CHEQUE DES RESIDENTS DE L'UMOA COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DU RDM COMPTES D'EPARGNE 235 247 269 514 COMPTES A TERME 284 308 BON DE CAISSE AUTRES COMPTES DE DEPOTS 1 729 1 740

Commentaire :

Le nombre de comptes courant de la clientèle au 31 décembre 2023 est de 136 152 avec une hausse de 9,11%. Les comptes épargne qui étaient au nombre de 235 247 au 31 décembre 2022 ont augmenté de 34 267.

4.26 - RESEAU

len nombre

RESEAUX	31/12/2022	31/12/2023
GUCHETS PERMANENTS	40	38
COMPTES PERIODIQUES	0	0
DISTRIBUTEURS/GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE	92	99
SUCCURSALES ET AGENCES A L'ETRANGER	0	0
BUREAUX DE REPRESENTATION	0	0

Commentaire

La banque a connu la fermeture de deux agences au cours de l'année 2023. Quant aux distributeurs automatiques de billets, ils ont varié à la hausse avec l'ouverture de 7 sites. .

(en millions de F CFA)

4.27 - TABLEAU DES EFFECTIFS, DE LA MASSE SALARIALE ET DU PERSONNEL EXTERIEUR

		EFFECTIFS								
	ETAT DU DE	ETAT DU DECLARANT		UEMOA		RDM		TOTAL		
PERSONNEL PROPRE	М	F	М	F	М	F	М	F		
CADRES ET ASSIMILES	223	129	12	2	2	1	237	132		
TECHNICIENS ET ASSIMILES	0	0	0	0	0	0	0	0		
AGENTS DE MAITRISE	38	39	0	0	1	1	39	40		
EMPLOYES ET OUVRIERS	28	20	0	0	0	0	28	20		
TOTAL	289	188	12	2	3	2	304	192		

		MASSE SALARIALE									
	ETAT DU DECLARANT		UEMOA		RDM		TOTAL				
ETAT DU DECLARANT	М	F	М	F	М	F	М	F			
CADRES ET ASSIMILES	4712	2143	311	57	420	18	5 443	2 218			
TECHNICIENS ET ASSIMILES	0	0	0	0	0	0	-	-			
AGENTS DE MAITRISE	224	200	0	0	7	5	231	205			
EMPLOYES ET OUVRIERS	356	132	0	0	0	0	356	132			
TOTAL	5292	2475	311	57	427	23	6030	2555			

	ETAT DU DEC	LARANT	UE	MOA	RI	DM	TO	ΓAL	CHARGES TOTAL
PERSONNEL EXTERIEUR	М	F	М	F	М	F	М	F	
CADRES ET ASSIMILES	0	0							
TECHNICIENS ET ASSIMILES	0	0							
AGENTS DE MAITRISE	9	10					9	10	
EMPLOYES ET OUVRIERS	24	0					24	0	
TOTAL	33	10			0	-	33	10	130

Commentaire:

L'effectif du personnel est de 496 dont 304 hommes et 192 femmes.

Nous notons sur l'année 2023, 76 entrées et 42 départs.

La masse salariale s'élève à FCFA 8 366 millions

.



- Liste des correspondants bancaire
- Réseaux des filiales
- Réseaux des agences

CHAPITRE **03**

RESEAUX ORABANK

RAPPORT ANNUEL 2023

LISTE DES CORRESPONDANTS BANCAIRES





EUROPE

FRANCE

BANQUE PALATINE BRED

CACIB

CHAABI BANK

EBI SA NATIXIS

QATAR NATIONAL BANK

SOCIETE GENERALE UBAF

EUROPE

SUISSE

CACIB **BANQUE** COMMERCE **PLACEMENT**

AMERIQUE

USA

CITIBANK

AFRIQUE

EGYPTE

AFREXIMBANK

MOYEN ORIENT

EAU

MASHREQ BANK **QATAR NATIONAL BANK**

RESEAUX DES FILIALES

Orabank Gabon Orabank Guinée NIGER Orabank Mauritanie (A) MAURITANIE Orabank Tchad Orabank Togo (A) MALI (A) TCHAD GUINÉE BUISSAU **SENEGAL** ▲ CÔTE D'IVOIRE GUINÉE ▲ BENIN **BURKINA FASO** ▲ TOGO **GABON** Le groupe Orabank est présent dans 12 pays d'Afrique de l'Ouest et du centre. En effet, aux pays de présence historique sont venus s'ajouter six nouveaux pays à la suite de la reprise, avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), de l'ex-réseau des Banques Régionales de Solidarité (BRS).

FILIALES
Orabank Bénin
Orabank Côte d'Ivoire

Succursales CI
 Burkina Faso
 Guinée Bissau

MaliNigerSénégal



SA au capital de 61 781 450 000 FCFA 392, rue des plantains • BP 2810 Lomé - Togo Tél.: 00 (228) 22 23 05 80 • Fax: 00 (228) 22 20 48 51 info@orahank net





Orabank

Date de création : 1987 SA au capital de 17 635 740 000 FCFA Siège social : Rue du Gouverneur Général Ponty 01 BP 2700 Cotonou Tél: 00 (229) 21 31 31 00 / 21 31 31 03 / 04

Fax: 00 (229) 21 31 31 02 Email: info.benin@orabank.net Réseau d'agences : 20



Orabank

Date de création : 2002 SA au capital de 100 000 000 000 GNF

Siège social : Avenue de la République 5ème boulevard / 6ème avenue BP 324 Conakry, Guinée Tél: 00 (224) 622 35 90 90 Fax Vsat: (+33) 4 68 23 63 54

Email: info.guineeconakry@orabank.net

Réseau d'agences : 24



Orabank

Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire au Niger

Date de création : 2005 Siège social : Avenue de l'amitié BP 10 584 Niamey - Niger Tél: 00 (227) 20 73 95 48/47 Fax: 00 (227) 20 73 95 49 Email: info.niger@orabank.net Réseau d'agences: 17



Orabank

Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire au Burkina Date de création : 2005

Siège social: 1416, Av. Kwamé N'krumah 01 BP: 1305 Ouagadougou 01 Tél: 00 (226) 25 49 60 00 à 06

Fax: 00 (226) 25 30 34 80 Email: info.burkina@orabank.net Réseau d'agences : 12

Orabank

SA au capital de 37 443 750 000 FCFA

Siège social : Avenue Joseph Anoma

Email: info.cotedivoire@orabank.net

BP 312 Post'Entreprise - Abidjan

Date de création : 2005

Tél: 00 (225) 20 25 55 55

Fax: 00 (225) 20 21 07 68

Réseau d'agences : 23



Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire en Guinée Bissau

Orabank

Date de création : 2005

Siège social: Avenida Pansau Na Isna, Apartado: 391-1300 Codex Bissau Tél: 00 (245) 96 667 29 07 / 95 580 46 37

Fax: 00 (245) 320 71 13

Email: info.guineebissau@orabank.net

Réseau d'agences : 9



Orabank

Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire au Sénégal

Date de création : 2005

Siège social: 40, Avenue Jean Jaurès X

Carnot.

BP 14 634 Dakar-Peytavin Tél.: 00 (221) 33 889 80 00 Fax: 00 (221) 33 842 98 80 Email: info.senegal@orabank.net Réseau d'agences : 34

Orabank

Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire au Mali Date de création : 2005

Siège social: ACI 2000 Hamdallaye, Av. du Mali Immeuble SOUTRA BP 1625 Bamako - Mali Tél: 00 (223) 20 70 61 00 Fax: 00 (223) 20 22 23 51 Email: info.mali@orabank.net

Réseau d'agences : 10



Orabank

Date de création : 1992

SA au capital de 10 000 000 000 FCFA Siège social : Avenue Charles De Gaulle

BP 804 Ndjaména Tél: 00 (235) 22 52 26 60 Fax: 00 (235) 22 52 29 05 E-mail: info.tchad@orabank.net Réseau d'agences : 11



Orabank

Date de création : 2002

SA au capital de 11 500 000 000 FCFA Siège social : Immeuble Les Frangipaniers

BP 20333 Libreville Gabon Tél: 00 (241) 01 79 15 00 Fax: 00 (241) 01 72 41 97 Email: info.gabon@orabank.net Réseau d'agences : 28



Orabank

Mauritanie

Date de création : 2002

SA au capital de 6 921 350 000 MRO Siège social : 54, Avenue du Général

Charles De Gaulle

Rue 42-060 Tevragh Zeïna RC 1673 Tél: 00 (222) 45 29 19 00

Fax: 00 (222) 45 29 13 60

Email: info.mauritanie@orabank.net

Réseau d'agences : 11



Orabank

Date de création : 2003

SA au capital de 10 019 110 000 FCFA Siège social: 11, avenue du 24 janvier

BP 325 Lomé, Togo Tél: 00 (228) 22 21 62 21 Fax: 00 (228) 22 21 62 25 E-mail: info.togo@orabank.net Réseau d'agences : 44

RESEAUX DES AGENCES

ORABANK DANS LES REGIONS

Agence DAPAONG

Rue Nassabley BP 8 Dapaong Tél. 00 (228) 27 70 80 02 Fax 00 (228) 27 70 80 02

Agence MANGO

Carrefour Mairie BP 85 Mango Tél. 00 (228) 27 71 71 72/73 Fax 00 (228) 27 71 71 73

Agence KARA

Rue de l'hôtel Kara BP 90 Kara Tél. 00 (228) 26 60 61 06 Fax 00 (228) 26 60 61 06

Agence BASSAR

face à la préfecture de Bassar

Agence **SOKODE**

Route de Bassar face Affaires sociales BP 63 Sokodé Tél. 00 (228) 25 50 01 09 Fax 00 (228) 25 50 11 18

Agence BADOU

Rue du Centre Hospitalier BP 97 Badou Tél. 00 (228) 24 43 00 24 Fax 00 (228) 24 49 00 39

Agence KPALIME

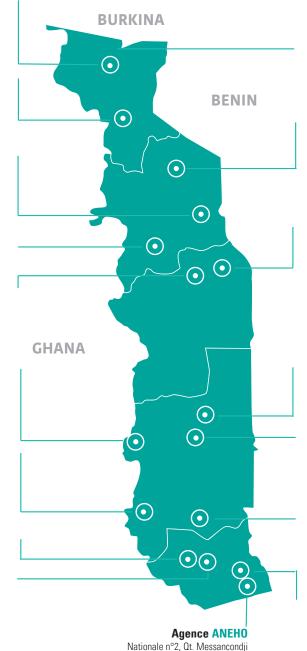
Quartier Zomayi sur la route Kpalimé-Kpadapé BP 63 Kpalimé Tél. 00 (228) 24 41 01 32 Fax 00 (228) 24 41 07 49

Agence ASSAHOUN

Route de Kpalimé, face CHP

AgenceTSEVIE

Nationale n°1 ; quartier : Bégbé à côté de l'Inspection de l'Enseignement 2nd Degré



non loin de la frontière Togo Benin

Agence CINKASSE

A côté de la Station TOTAL Cinkassé BP 8 Cinkassé Tél. 00 (228) 27 79 31 12 Fax 00 (228) 27 79 31 12

Agence KANTE

A côté du château d'eau 440 BP 4 Kanté Tél. 00 (228) 26 67 01 75/76 Fax 00 (228) 26 67 01 75

AgenceTCHAMBA

Route Sokodé-Tchamba à côté du nouveau marché

Agence SOTOUBOUA

Nationale n°1; quartier Sondé en face du Commissariat de Police Tel / Fax: 00 (228) 25 53 50 00 Illico: 00 (228) 22 36 77 24

Agence ANIE

Quartier Kokomba à côté du bar " Idéal" S/C BP 17 Atakpamé Tél. 00 (228) 22 46 50 51 Fax 00 (228) 22 46 50 51

Agence ATAKPAME

Ancien immeuble Kalife à côté du marché BP 17 Atakpamé Tél. 00 (228) 24 40 01 17 Fax 00 (228) 24 40 08 01

Agence NOTSE

Face grand marché de Notsé BP 197 Notsé Tél. 00 (228) 24 42 00 25 Fax 00 (228) 24 42 01 73

Agence VOGAN

Ancien S3G Vogan à 150 m du marché 170 BP 94 Vogan Tél. 00 (228) 23 30 00 20/35 Fax 00 (228) 23 30 00 20



ORABANK A LOME

Agence Agbalépédogan

Avenue de la chance Tél.: 00 (228) 22 25 66 75 Fax: 00 (228) 22 25 66 76

Agence Kégué

Station d'essence CAP TOGO, face stade Kégué - BP 65 Lomé Tél.: 00 (228) 22 26 58 90 Fax: 00 (228) 22 26 58 90

Agence Rue des chemins de fer

Rue ancienne NOPATO BP 65 Lomé

Tél.: 00 (228) 22 20 51 10 Fax: 00 (228) 22 20 51 09

Agence Baquida

A côté de la station d'essence MRS BP 65 Lomé

Tél.: 00 (228) 22 27 29 49 Fax: 00 (228) 22 27 29 49

Agence Terminal du Sahel

A Togblékopé, près du Terminal à côté de la Station TOTAL BP 65 Lomé

Tél.: 00 (228) 23 38 08 15 Fax: 00 (228) 23 38 08 15

Agence Adidogomé

Boulevard du 30 Août Immeuble Galaxy

Tél.: 00 (228) 22 25 74 73 Fax: 00 (228) 22 25 74 78

Agence Adoboukomé

905, Avenue Maman N'danida, Adoboukomé

Tél.: 00 (228) 22 20 02 80 Fax: 00 (228) 22 20 08 86

Tél.: 00 (228) 22 21 36 41/42

Angle avenues des Nîmes et Nicolas Grunitzky

Fax: 00 (228) 22 21 44 56 Email: info-tg@orabank.net

Agence principale Place de l'indépendance

BP 65 Lomé - TOGO

Agence Agoé Assiyéyé

Station Cap Agoé A côté du nouveau marché Tél.: 00 (228) 22 51 35 55 Fax: 00 (228) 22 51 35 56

Agence Hedzranawoé

Boulevard du Haho Face entrée principale marché Tél.: 00 (228) 22 61 76 16 Fax: 00 (228) 22 61 76 17

Agence **Boulevard des Armées**

1647, Boulevard des Armées BP: 325 Lomé

Tél: 00(228) 22 22 84 56/ 22 20 41 29/22 22 41 29

Agence **Rond-point Port**

97, rue 4 Port (carrefour rond-point du port)

Tel: 00(228) 22 71 56 21 Fax: 00(228) 22 71 56 23

Agence Avédji

Boulevard Faure Essozimna Gnassingbé, carrefour Limousine

BP: 325 Lomé

Tel: 00 (228) 22 50 56 22 / 22 50 56 23

Agence Adidogomé Assiyéyé

Face rue du marché Assiyéyé BP 65 Lomé

Tél.: 00 (228) 22 25 74 76 Fax: 00 (228) 22 25 74 76

Agence Université de Lomé

Rue Prof. Koffi KEKEH entrée CHU Campus

Agence

Commerce

Rue Sylvanus Olympio Tél.: 00 (228) 22 21 56 31 Fax: 00 (228) 22 21 56 30

Agence **Port**

Boulevard du Mono Tél.: 00 (228) 22 27 30 86 Fax: 00 (228) 22 27 30 85

Agence Port **Espace Particuliers**

Avenue Mobutu, près de la CEET Port BP 65 Lomé

Tél.: 00 (228) 22 27 71 15

Agence Plage EspaceTransfert d'argent

Rue Sylvanus Olympio BP 65 Lomé

Tél.: 00 (228) 22 20 01 03 Fax: 00 (228) 22 20 48 19

Agence **Tokoin Casablanca**

Station d'essence CAP TOGO BP 65 Lomé

Tél.: 00 (228) 22 20 48 18 Fax: 00 (228) 22 20 48 18

Agence **Assivito**

Centre d'Affaires - 11, Avenue du 24 janvier BP: 325 Lomé

Tél: 00(228) 22 21 62 21 Fax: 00(228) 22 21 62 25

Agence **Rond-Point Aéroport**

Station d'essence CAP TOGO BP 65 Lomé

Tél.: 00 (228) 22 26 56 92/93 Fax: 00 (228) 22 26 56 92











